



Rapport
annuel

2010



NATIONS UNIES

La CNUCED est le principal organisme des Nations Unies chargé du commerce et du développement et des questions associées dans les domaines du financement, de la technologie, de l'investissement et du développement durable. Notre objectif est d'aider les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et les pays en transition, à s'intégrer de façon profitable dans l'économie mondiale. Nous nous efforçons aussi d'aider la communauté internationale à promouvoir un partenariat mondial pour le développement, à définir avec plus de cohérence les politiques économiques au niveau mondial et à obtenir que le commerce ait des retombées bénéfiques pour tous en termes de développement.

Nous réalisons des travaux de recherche et d'analyse novateurs à la fois sur des problèmes de développement récurrents et sur des questions nouvelles. Nous contribuons à la formation de consensus sur des mesures visant à promouvoir des politiques et des stratégies nationales et internationales favorables au développement. Et nous aidons les pays à mettre en œuvre leurs stratégies de développement, à relever les défis de la mondialisation et à mettre à profit les perspectives qu'offre celle-ci.



NATIONS UNIES

La CNUCED en quelques chiffres

3

Grands domaines d'action:

- Formation de consensus
- Recherche et analyse
- Coopération technique

5

Grands programmes de travail:

- Mondialisation et stratégies de développement
- Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux
- Commerce international des biens et services, et produits de base
- Investissement et développement des entreprises
- Technologie et logistique

193

États membres

221

Partenariats forgés avec des organisations de la société civile

242

Projets de coopération technique actuellement exécutés dans plus de 70 pays

34%

des dépenses totales de projet consacrés aux pays les moins avancés

\$39 m

de contributions volontaires pour les activités opérationnelles, dont 6,7 millions de dollars versés par des pays en développement et des pays en transition (voir également l'annexe B pour plus d'informations)

\$68 m

constituant le budget ordinaire total en 2010, financés sur le budget ordinaire de l'ONU

7 254

articles mentionnant la CNUCED parus dans des médias internationaux

46

années passées à promouvoir l'intégration dans l'économie mondiale et le développement des pays en développement

1^{er}

organisme des Nations Unies à Genève à lancer une initiative pour des activités sans effet net sur les émissions de carbone

Pour en savoir plus sur la CNUCED, <http://www.unctad.org>.

Table des matières

La CNUCED en quelques chiffres	2
Avant-propos de M. Supachai Panitchpakdi, Secrétaire général de la CNUCED	4
La CNUCED	6
Apporter des réponses aux problèmes persistants et aux défis nouveaux	14
Contribuer à l'élimination de l'extrême pauvreté	20
Aider les pays à tirer profit du commerce	28
Renforcer les capacités productives grâce à l'investissement et au développement des entreprises	40
Moderniser l'économie	50
Annexes	60

Avant-propos de M. Supachai Panitchpakdi,
Secrétaire général de la CNUCED



M. Supachai Panitchpakdi

De nombreux analystes ont considéré que 2010 avait été l'année de la reprise, après que l'économie mondiale eut été à deux doigts de plonger dans une dépression analogue à celle des années 1930. Les mesures coordonnées prises rapidement par les ministres des finances et les gouverneurs de banque centrale membres du Groupe des 20 – le G-20 – ont permis de maintenir globalement une demande et des liquidités tout juste suffisants pour éviter une crise prolongée.

En 2010, l'économie mondiale a donc bénéficié d'une croissance de 4,8 %, et les pays en développement – en particulier les grands pays émergents – ont enregistré les plus forts taux de croissance du PIB.

Néanmoins, même les signes positifs de reprise varient selon les régions, et la CNUCED reste préoccupée par un certain nombre de questions en suspens dans le contexte de la reprise économique mondiale, à savoir l'absence de création d'emplois, le risque croissant de crise de la dette souveraine, le niveau élevé et l'instabilité des prix des produits de base, et la persistance d'effets négatifs découlant des fluctuations des taux de change, y compris des flux de capitaux instables. Enfin, je suis également frappé par la tendance à la divergence des politiques au niveau international et par le net refroidissement de l'enthousiasme en faveur de la coordination des politiques qui avait marqué les mesures prises par le G-20 au début de la crise économique mondiale.

Alors que des indicateurs peuvent aussi bien nous inquiéter que nous donner des raisons d'espérer, il est important de prendre un peu de recul pour considérer les causes et les pratiques qui ont conduit à

la crise, et essayer de déterminer comment corriger les choses à l'avenir. Par ailleurs, d'autres menaces, telles que les changements climatiques et l'insécurité alimentaire, constituent de formidables défis pour les pays en développement. La CNUCED n'a cessé de critiquer la mondialisation financière, qui a créé d'immenses (bien qu'insoutenables) richesses pour quelques-uns, mais a laissé de côté d'innombrables personnes, y compris la majorité des 800 millions de citoyens des pays les moins avancés. C'est une forme de mondialisation qui a également été insensible aux externalités de la croissance, dont la pollution et les déchets industriels, la consommation d'énergie et le creusement des inégalités; tous ces facteurs finiront par freiner la croissance.

Le Rapport annuel de la CNUCED 2010 expose en détail quelques-unes des activités de recherche et de coopération technique de la CNUCED qui donnent à penser qu'une autre voie est possible, à savoir une mondialisation centrée sur le développement. Déjà au cours de la crise économique mondiale, nous avons vu des gouvernements reconnaître qu'une intervention sur les marchés pouvait être nécessaire. La CNUCED défend depuis longtemps l'idée qu'un

rééquilibrage est nécessaire à tous les niveaux – entre nations débitrices et nations créancières, entre pays à excédent commercial et pays à déficit commercial, entre l'État et le marché – et cette idée commence à gagner une opinion toujours plus large. Ce rééquilibrage est notamment nécessaire pour replacer la croissance de l'économie réelle avant les intérêts du secteur financier, et créer des emplois décents à grande échelle pour les millions de personnes qui ont été laissés pour compte au cours de la précédente phase de la mondialisation.

En engageant la préparation de la treizième session quadriennale de la Conférence, qui se tiendra à Doha en 2012, nous poursuivrons notre analyse de toutes ces questions et de beaucoup d'autres encore, comme il est indiqué dans le présent rapport annuel, qui sont quelques-unes des plus importantes questions qui concernent le développement, celui des pays en développement comme celui des pays industrialisés. La treizième session de la Conférence sera l'occasion de débattre et de réfléchir aux enseignements de la crise et de présenter un autre programme d'action possible pour une nouvelle phase de la mondialisation.

La **CNUCED**

1





«Je suis de ceux qui croient, comme Joseph Schumpeter le disait, qu'au terme de cette première décennie du XXI^e siècle, un monde est en train de disparaître et un autre commence d'apparaître. Ce pourrait être un monde novateur, riche de changements dans les domaines de l'énergie, des transports et des capacités de production, et de progrès pour nos peuples. Mais pendant cette transition, le monde entier, développé et sous-développé, est confronté à une courte période d'incertitudes, et je suis convaincu que des institutions comme la CNUCED joueront un rôle essentiel, un rôle crucial, un rôle positif pour nous mettre dans la voie de la prospérité et du bien-être.»

*Déclaration à la CNUCED du
Président de la République
dominicaine,*

M. Leonel Fernández

Le 26 janvier 2011

La CNUCED

La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a été créée en 1964 en tant qu'organe de l'Assemblée générale des Nations Unies pour offrir aux pays en développement un cadre institutionnel permettant de traiter leurs problèmes de développement et de les aider à stimuler leur croissance économique grâce au commerce et aux questions associées dans les domaines du financement, de l'investissement, de la technologie et du développement durable.

La CNUCED est progressivement devenue une institution faisant autorité, une institution de savoir, dont les travaux contribuent à façonner les actuels débats de politique générale et la réflexion sur le développement, en mettant particulièrement l'accent sur les synergies entre les politiques intérieures et l'action internationale dans la perspective d'un développement durable. Elle a notamment été louée pour ses contributions aux mesures adoptées face aux récentes crises économiques et financières.

La CNUCED a pour principal objectif d'aider les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés (PMA) et les pays en transition, à s'intégrer dans l'économie mondiale d'une manière compatible avec leurs objectifs de développement propres. Elle aide les pays en développement à réaliser leurs objectifs de développement, y compris l'élimination de la pauvreté, de façon qu'ils puissent améliorer les conditions de vie de leur population et affronter les perspectives et les défis de la mondialisation. Elle s'emploie aussi à aider la communauté internationale à appliquer ses priorités mondiales pour le développement, notamment les objectifs internationaux de développement, dont les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Collaboration avec les États membres

Le Conseil du commerce et du développement, organe directeur de la CNUCED, supervise les activités de l'organisation et débat des thématiques nouvelles entre deux sessions quadriennales de la Conférence. Il se réunit une fois par an à Genève en session ordinaire, et jusqu'à trois fois par an dans le cadre de réunions directives consacrées à des questions urgentes, ainsi qu'à des questions administratives et institutionnelles. Les représentants des 193 États membres de la CNUCED participent aux réunions annuelles.

Le Conseil du commerce et du développement est assisté de deux commissions: la Commission du commerce et du développement, et la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement, l'une et l'autre mises en place à la douzième session de la Conférence en 2008. Ces deux commissions convoquent des réunions d'experts chargées d'examiner tout un éventail de questions et de formuler des avis techniques.

L'année 2010 se situait à mi-chemin entre deux sessions quadriennales de la Conférence, à savoir la douzième session, tenue à Accra (Ghana) en 2008, et la prochaine treizième session qui se tiendra à Doha (Qatar), en 2012.

À sa cinquante-septième session annuelle (15-28 septembre 2010), le Conseil du commerce et du développement a examiné et évalué la mise en œuvre de l'Accord d'Accra – c'est-à-dire les mandats impartis par les États membres à la CNUCED en 2008 à la douzième session de la Conférence. Globalement, la CNUCED a été félicitée de sa réaction rapide aux crises économiques et financières mondiales et à d'autres grandes crises mondiales telles que la crise



■ Représentants à la cinquante-septième session du Conseil du commerce et du développement, 15-28 septembre 2010, Genève (Suisse)

alimentaire. Le Conseil a jugé que les analyses innovantes de la CNUCED concernant les crises économiques et financières, et ses recommandations quant aux mesures à prendre avaient très utilement contribué à l'élaboration de stratégies de développement permettant aux pays en développement de faire face aux crises.

Pour en savoir plus sur le Conseil du commerce et du développement, <http://www.unctad.org/tdb>.

Collaboration avec d'autres partenaires

La CNUCED a continué, en 2010, de promouvoir la coopération avec la société civile à l'occasion de son deuxième Colloque public, tenu les 10 et 11 mai sur le thème: «Faire face aux crises mondiales: de nouveaux modes de développement». Organisé en collaboration avec le Service de liaison des Nations Unies avec les organisations non gouvernementales et d'autres partenaires, ce colloque a contribué à renforcer la communication avec la société civile, ainsi que la communication entre décideurs et acteurs non étatiques. Plus de 300 participants y ont débattu des effets à long terme des crises économiques et financières mondiales, et des enseignements tirés à en

tirer, tout en explorant de nouveaux modes de développement durable.

Insistant sur la nécessité de réformer en profondeur les systèmes commercial et financier afin de protéger les intérêts des pays en développement, divers orateurs ont demandé que soient davantage mises en avant des réformes économiques permettant d'accroître l'emploi. De plus, eu égard à la crise alimentaire, les participants ont demandé que des mesures publiques soient prises pour assurer la sécurité alimentaire, tout en soulignant la nécessité d'adopter des mesures pour lutter contre les inefficacités et la corruption qui compromettaient l'objectif ultime de fournir des denrées alimentaires à des prix raisonnables aux populations.

Pour en savoir plus sur le Colloque public 2010, <http://www.unctad.info/en/Public-Symposium-2010>.

Contribution à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

La CNUCED s'efforce d'aider la communauté internationale à mettre en œuvre les objectifs internationaux de développement adoptés à l'issue de conférences mondiales. C'est ainsi qu'elle contribue à la

réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dans un certain nombre de domaines.

À la suite du Sommet du Millénaire tenu en 2000, et en préparation de la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies qui sera consacrée à la réalisation des OMD en septembre 2010, le Conseil du commerce et du développement a notamment consacré sa quarante-neuvième réunion directive, tenue le 9 juin 2010, à différents aspects de la réalisation des OMD et souligné l'importance d'adopter de nouveaux modes de développement pour accélérer les progrès dans la voie de cette réalisation, ce qui exigeait un surcroît d'ambition et des efforts créatifs. Les représentants sont convenus qu'un programme d'action prospectif à l'appui des OMD devrait promouvoir des sources nouvelles et plus équitables de croissance et de développement. À l'occasion de la crise financière, les pays développés avaient fait l'expérience des problèmes récurrents auxquels étaient confrontés les pays en développement, en particulier celui de la dette souveraine. C'était un domaine dans lequel la CNUCED préconisait des solutions audacieuses depuis des années; le règlement de ces problèmes communs passerait par l'adoption de solutions novatrices.

Le saviez-vous?

Les trois dimensions des activités de la CNUCED

Pour atteindre ses objectifs, et conformément à son mandat, la CNUCED: a) contribue à la formation de consensus entre les gouvernements et autres acteurs essentiels; b) mène des travaux de recherche et d'analyse sur des problèmes de développement fondamentaux et nouveaux; et c) propose une assistance technique aux pays en développement et aux pays en transition pour la mise en œuvre de stratégies de développement visant à renforcer leur intégration dans l'économie mondiale et à leur assurer une croissance et un développement durables.

Promouvoir le progrès et l'autonomisation des femmes

L'égalité entre hommes et femmes et l'autonomisation des femmes sont considérées comme essentielles pour la réduction de la pauvreté, le développement économique et social et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. L'importance de cette question est illustrée par l'OMD n° 3.

Les travaux de la CNUCED dans ce domaine visent notamment à aider les pays en développement à intégrer la problématique de l'égalité hommes-femmes dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs politiques commerciales, ainsi qu'à contribuer à la mise en place d'un environnement favorable pour les entrepreneurs.

À cet égard, la CNUCED a participé à une réunion-débat de haut niveau sur le thème «Parité, science et technologie», organisée pour la première fois le 19 mai 2010 à l'occasion de la treizième session de la Commission de la science et de la technique au service du développement. Cette réunion constituait une contribution à l'Examen ministériel annuel 2010 du Conseil économique et social sur le thème «Mise en œuvre des objectifs et engagements convenus au niveau international qui ont trait à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes». La Commission de la science et de la technique au service du développement a historiquement joué un rôle de premier plan dans l'examen des questions de parité et de développement, en tant que seule commission technique du Conseil économique et social à s'être dotée en 1995 d'un conseil consultatif sur les questions de parité, la science et la technologie.



Colloque public 2010, 10 et 11 mai 2010, Genève (Suisse)



La réunion-débat organisée à la treizième session de la Commission de la science et de la technique au service du développement a encouragé un dialogue sur les stratégies et les méthodes à appliquer pour associer les femmes au processus de développement de la technologie, s'agissant à la fois d'améliorer les conditions d'accès aux carrières scientifiques et technologiques et de renforcer l'intérêt des femmes pour de telles carrières. Les participants ont demandé aux gouvernements de faciliter la participation des femmes aux initiatives dans le domaine de la science et de la technologie, de façon qu'elles puissent tirer profit de l'information scientifique et technique. Ils ont également indiqué que l'éducation scientifique des filles dès le plus jeune âge était un moyen efficace de stimuler l'intérêt des femmes pour la poursuite d'études supérieures dans les domaines de l'ingénierie, des sciences et des mathématiques.

Assistance à Haïti

Après le tremblement de terre survenu en Haïti en janvier 2010 et la crise humanitaire qui en a résulté, la CNUCED s'est associée aux efforts de redressement engagés par le système des Nations Unies, en s'attachant à remettre en état les capacités du pays en matière de gouvernance économique. Deux programmes de la CNUCED – le programme relatif au Système douanier automatisé (SYDONIA) et le programme relatif au Système d'analyse et de gestion de la dette (SYGADE) – existaient déjà en Haïti, qui apparaissent aujourd'hui plus utiles que jamais pour reconstruire le pays.

Au lendemain de la catastrophe, la CNUCED a été la première à demander l'annulation de la dette d'Haïti. Étant donné l'ampleur des destructions, outre le long et difficile passé du pays en matière d'endettement extérieur, elle a estimé qu'une annulation de la dette, combinée à une aide au développement sous la forme de dons plutôt que de prêts, était nécessaire pour assurer un redressement durable du pays. Dans les mois qui ont suivi la catastrophe, le Fonds international de développement agricole – institution spécialisée des Nations Unies travaillant à l'élimination de la pauvreté et de la faim dans les zones rurales des pays en développement – a approuvé un ensemble de mesures d'allègement de la dette pour Haïti. La Banque mondiale a par ailleurs proposé un soutien sous la forme de dons, des investissements de la Société financière internationale et l'annulation totale de l'encours de la dette d'Haïti à son égard.

Destiné à aider Haïti à moderniser et réformer son administration douanière, le programme SYDONIA est exécuté dans le pays depuis 2008. Quelques jours après le tremblement de terre, l'équipe nationale SYDONIA – avec l'aide de fonctionnaires des douanes et de personnes recrutées par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) – a pu récupérer et déménager le matériel du centre d'information pour le réinstaller au siège à Port-au-Prince, ce qui a permis de préserver les recettes budgétaires et de reprendre les activités. La CNUCED poursuit ses activités SYDONIA dans le pays dans les domaines de la facilitation du commerce et de la modernisation des douanes, contribuant ainsi à la reconstruction nationale. Fin 2010, le système SYDONIA était opérationnel dans 10 bureaux de douane en Haïti.

Pour en savoir plus sur le programme SYDONIA, voir la page 54.

Le programme SYGADE aide le Gouvernement haïtien à mieux gérer ses engagements extérieurs depuis 1983. Au cours des deux années ayant précédé le tremblement de terre, ce programme a organisé, avec le soutien financier de la Banque mondiale, toute une série d'activités à l'intention des équipes de gestion de la dette du Ministère des finances et de la Banque centrale, qui ont abouti à l'établissement du premier bulletin statistique sur la dette du pays. L'équipe du programme négocie actuellement un nouveau projet qui vise à reconstituer les capacités de gestion de la dette du Ministère des finances, en partie grâce à l'information conservée dans la base de données SYGADE sur la dette à la Banque centrale, qui a survécu aux destructions provoquées par le séisme.

Concernant la promotion de l'investissement, la CNUCED travaille avec Haïti et la République dominicaine à l'élaboration d'une stratégie conjointe de promotion de l'investissement. En 2010, au titre des services consultatifs fournis à ces deux pays, une mission d'enquête a été organisée en vue de conseiller les deux gouvernements quant à l'expansion de parcs industriels en zone frontalière. Une proposition de projet et une documentation pour la mobilisation de fonds ont ensuite été établies et présentées au Forum mondial de l'investissement 2010. Cette initiative a suscité un grand intérêt de la part d'investisseurs et de donateurs, et les efforts de promotion de l'investissement se poursuivent en attendant la stabilisation politique d'Haïti.



■ Fonctionnaires des douanes en Haïti utilisant le système en ligne SYDONIA

Apporter des réponses
**aux problèmes persistants
et aux défis nouveaux**

2





Message du Directeur
de la Division de la mondialisation et
des stratégies de développement



Mr. Heiner Flassbeck

En 2010, plus que toute autre année, j'ai eu le privilège de travailler avec une équipe extrêmement motivée d'économistes et de statisticiens au cours de l'une des périodes les plus difficiles de l'histoire récente de la CNUCED.

Alors que la crise économique et financière mondiale continuait de préoccuper les décideurs et les opinions publiques partout dans le monde, nous avons consacré une part croissante de nos ressources et de nos efforts à la compréhension de cette crise et de ses conséquences, en essayant de contribuer à l'élaboration des mesures nécessaires à tous les niveaux – mondial, régional et national. Ce faisant, nous avons exécuté un programme de travail qui englobe effectivement les trois grands domaines d'action de la CNUCED en matière de gouvernance mondiale.

La crise économique mondiale a mis en lumière la nécessité de développer la capacité d'offrir un accès aisé à des statistiques fiables et actualisées sur les liens entre mondialisation, commerce et développement. Nos travaux de recherche et d'analyse sur la crise, qui s'est déclenchée en septembre 2007, ont été approfondis dans le *Rapport sur le commerce et le développement 2010*, où nous avons mis l'accent sur les orientations macroéconomiques qui devraient être appliquées dans les pays en développement comme dans les pays développés et sur l'adoption d'un cadre favorable à la croissance et à l'emploi pour surmonter la crise et promouvoir une reprise soutenue. Nous avons approfondi notre mandat fondamental concernant la cohérence des politiques et l'interdépendance en examinant le rôle de la coopération monétaire régionale et de l'intégration en Amérique latine. Nous avons également répondu à de nouvelles demandes de participation technique de la CNUCED aux processus intergouvernementaux du G-20, concernant notamment les déséquilibres mondiaux,

l'instabilité des prix des produits de base et la réforme du système monétaire international.

Par nos travaux de recherche sur la dette extérieure des pays en développement et l'apparition de la crise de la dette souveraine, nous avons maintenu la CNUCED dans sa position d'organisme chef de file au sein du système des Nations Unies pour ces questions. Dans un autre domaine particulier, nous continuons de livrer aux États membres un rapport annuel et des études sur la situation de l'économie palestinienne et ses perspectives, en soulignant la nécessité d'une approche de la politique commerciale et de la formation d'un État axée sur le développement. La CNUCED fournit des services organiques pour les débats et les négociations intergouvernementales sur la dette extérieure et le développement qui ont lieu à l'Assemblée générale des Nations Unies, et coordonne par ailleurs les efforts de formation d'un nouveau consensus sur le règlement de la crise de la dette souveraine et la notion de prêts et d'emprunts responsables. Notre programme d'assistance technique pour une gestion efficace de la dette continue de susciter l'intérêt et l'engagement stratégique de donateurs et de pays en développement. Il contribue également à accroître la résilience et à améliorer la gestion des finances publiques dans les pays en développement face au risque de nouveaux chocs financiers extérieurs.

Les perspectives que l'on peut entrevoir montrent clairement que la sortie de la récession ne sera pas suffisante pour garantir une croissance soutenue, stable et équilibrée de l'économie mondiale. La priorité des décideurs partout dans le monde sera de s'attaquer aux facteurs fondamentaux qui ont conduit à cette crise. S'il est essentiel que les gouvernements des pays développés prennent des mesures courageuses pour que les exemples récents de dysfonctionnement des institutions financières ne se reproduisent pas, les pays en développement doivent renforcer leurs capacités productives intérieures et s'attacher à alimenter les moteurs intérieurs de la demande et de la croissance. Une action coordonnée dans ce sens les aidera à bénéficier d'un mode de développement plus équilibré et d'une intégration cohérente dans le système économique, financier et commercial international.



Rapport sur le commerce et le développement 2010: Emploi, mondialisation et développement

Le Rapport sur le commerce et le développement 2010 – Emploi, mondialisation et développement insiste sur la nécessité de faire de la création d'emplois une priorité de la politique économique. Le chômage est le problème économique et social le plus pressant de notre époque, en particulier dans les pays en développement, car il est étroitement associé à la pauvreté. Les retombées de la crise mondiale ont aggravé la situation déjà médiocre des marchés du travail dans la plupart des pays.

D'après le Rapport, un retrait prématuré des mesures de relance macroéconomique visant à stimuler la demande dans les pays développés risque de plonger l'économie mondiale dans une spirale déflationniste, avec pour conséquence un effondrement de la croissance et de l'emploi. En outre, la structure de la reprise ressemble à celle de la croissance déséquilibrée de la demande mondiale qui a contribué à l'apparition de la crise. L'absence de cohérence des politiques macroéconomiques entre les grandes puissances économiques fait que les déséquilibres courants mondiaux réapparaissent. Combiné à d'autres carences systémiques telles qu'une régulation insuffisante des marchés financiers, cela fait courir le danger d'une récession «en double creux».

Dans les conditions de la reprise actuelle, il apparaît évident que les pays ne peuvent pas tous recourir aux exportations pour stimuler la croissance et l'emploi. Privilégier une croissance alimentée par la demande intérieure est nécessaire dans tous les pays pour empêcher le retour de déséquilibres analogues à ceux qui ont contribué à l'éclatement de la crise financière mondiale.

La CNUCED souligne combien il est important de renforcer le cadre de politique macroéconomique pour promouvoir une croissance durable

et la création d'emplois dans les pays développés comme dans les pays en développement. La création d'emplois, pour absorber l'excédent de main-d'œuvre, résulterait d'un cercle vertueux d'investissements élevés en capital fixe conduisant à une accélération de la croissance de la productivité avec des hausses correspondantes de salaires permettant une expansion régulière de la demande intérieure. Cela implique une profonde remise en cause du paradigme d'un développement tiré par des exportations elles-mêmes fondées sur de faibles coûts de main-d'œuvre, en particulier dans le cas des pays en développement. Les politiques devraient reposer sur une combinaison équilibrée de demande intérieure et de demande extérieure.

Le *Rapport sur le commerce et le développement 2010* recommande pour une réorientation des politiques économiques et un renforcement institutionnel visant à stimuler la demande intérieure et à promouvoir la stabilité des prix. Des politiques monétaires et budgétaires appropriées devraient être associées à des politiques des revenus, de façon que les revenus collectifs augmentent en fonction de la croissance de la productivité moyenne et de la définition d'un objectif en matière d'inflation nationale. Une telle politique des revenus supposerait l'adoption d'un ensemble d'instruments et de mesures de développement institutionnel, telles que des modalités de négociation collective entre associations de travailleurs et associations d'employeurs, l'établissement d'un salaire minimum ou l'adoption de programmes publics d'emploi.

«À juste titre, la CNUCED préconise une stratégie de création d'emplois reposant sur une expansion de la demande intérieure alignée sur la croissance de la productivité, qui aurait des chances raisonnables de réussir si elle participe d'un cadre directeur global cohérent et favorable, ce à quoi aussi bien les autorités nationales que la communauté internationale devraient être attentives.»

Hindu Business Line, le 16 septembre 2010

Pour en savoir plus sur le *Rapport sur le commerce et le développement 2010*, <http://www.unctad.org/tdr>.

Conception de stratégies efficaces de gestion de la dette et de financement du développement

La CNUCED offre à ses États membres la possibilité de débattre de stratégies efficaces de gestion de la dette et de financement du développement, en tenant compte de considérations spécifiquement nationales. La multiplication des problèmes de dette souveraine dans le monde rend d'autant plus pertinentes les activités de la CNUCED relatives à la promotion de prêts et d'emprunts souverains responsables, activités qui bénéficient du soutien croissant de pays développés comme de pays en développement. Il s'agit d'élaborer un ensemble de lignes directrices et de critères pour évaluer la légitimité d'une dette souveraine, qui devrait être publié en 2011 et sera suivi d'un intense processus international de formation de consensus pour en encourager l'adoption.

En 2010, la CNUCED a continué de jouer un rôle de premier plan dans le débat international sur les incidences de la crise économique sur la viabilité de l'endettement des pays en développement. En proposant des solutions globales à la crise, elle a été la première à appeler à un moratoire sur la dette des pays en développement, de façon à donner les moyens à ces pays de faire face à la crise. Dans une note de synthèse, elle a également mis en avant les menaces pesant sur les flux d'aide publique au développement (APD) à la suite de la crise et leurs incidences potentielles sur le financement du développement. Elle a par ailleurs souligné ces questions dans le rapport relatif à la dette adressé à l'Assemblée générale des Nations Unies, dont celle-ci a pris note dans sa résolution 64/191.

L'année dernière a été marquée par la publication et la mise en œuvre de la version 6 du logiciel de gestion de la dette de la CNUCED, le Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE). Ce logiciel compatible Internet répond aux besoins institutionnels et opérationnels des bureaux nationaux de gestion de la dette et prend en charge des instruments de la dette aussi bien intérieure qu'extérieure. Fin 2010, le SYGADE 6 – version la plus récente – était utilisé en Argentine, en Égypte, au Panama et dans la République bolivarienne du Venezuela.

En 2010, 56 pays, dont un nouveau pays en 2009 (Oman), utilisaient le SYGADE pour la gestion courante de leur dette souveraine. Globalement, 102 missions de renforcement des capacités ont été organisées, à l'intention de plus de 500 responsables de la dette. Une assistance a été fournie à divers gouvernements pour exécuter des opérations ordinaires relatives à la dette, produire une information fiable sur la dette et des bulletins statistiques, et réaliser des analyses de base (examens du portefeuille de la dette), à l'appui d'activités générales d'analyse et d'élaboration de politiques. Par exemple, le SYGADE constitue un élément majeur du système intégré que le Ministère de l'économie et des finances du Burkina Faso achève actuellement de mettre au point. Avec la phase de mise en œuvre prévue en 2011, l'adoption du SYGADE dans ce système intégré renforcera sensiblement la capacité du Gouvernement d'harmoniser et de coordonner l'assistance extérieure, en conformité avec les principes énoncés dans la Déclaration de Paris; ce système est sans précédent dans la région et pourrait servir de modèle à d'autres pays.

Pour en savoir plus sur le programme SYGADE, <http://www.unctad.org/dmfas>.

Statistiques et information sur le développement pour le développement économique

La crise économique mondiale a fait ressortir la nécessité d'avoir facilement accès à des statistiques précises et actualisées. À cette fin, la CNUCED a redoublé d'efforts pour rendre ses statistiques disponibles via un certain nombre de canaux de diffusion. Outre la publication annuelle du *Manuel de statistiques*, l'ouvrage intitulé *Development and Globalization: Facts and Figures* et les annexes statistiques aux rapports phares de la CNUCED, une nouvelle base de données en ligne, gratuite, dénommée unctadSTAT, a été lancée en 2010. UnctadSTAT fournit des données régulièrement mises à jour, faciles à consulter, et a été bien accueillie par les utilisateurs; au cours des quatre premiers mois, le site Web a enregistré près de 78 000 connexions et plus de 2,8 millions de pages ont été visitées.

La CNUCED a présidé à la commémoration de la première Journée mondiale de la statistique, le 20 octobre 2010, en convoquant une conférence sur le thème: «Mesurer la mondialisation: la contribution genevoise». Cette conférence a jeté les bases de futurs projets communs portant sur les questions suivantes: a) visibilité et soutien de projets statistiques; b) liens entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques; et c) cadre pédagogique pour rendre les statistiques facilement compréhensibles et lisibles.

Pour en savoir plus sur le programme statistique de la CNUCED, <http://www.unctad.org/statistics>.

Assistance au peuple palestinien

Forte de sa connaissance intime des problèmes de l'économie palestinienne, la CNUCED continue de soutenir les efforts palestiniens dans le domaine du renforcement des capacités et du développement institutionnel. Il s'agit d'édifier une économie viable capable de répondre aux besoins actuels et futurs du peuple palestinien.

Un rapport publié en 2010 analysait les tendances de l'économie du territoire palestinien occupé, soulignait les effets des multiples contraintes pesant sur le développement palestinien et les problèmes rencontrés par le secteur des biens marchands, et proposait des recommandations à la communauté internationale et à l'Autorité palestinienne quant au type de politiques nécessaires pour surmonter ces problèmes et placer l'économie sur la voie d'un développement durable. À la cinquante-septième session annuelle du Conseil du commerce et du développement, ce rapport de la CNUCED, qui réaf-

firmait à la communauté internationale le droit au développement du peuple palestinien, a été accueilli favorablement. Le Conseil a décidé d'intensifier l'appui au peuple palestinien afin d'alléger la difficile situation économique et sociale dans le territoire palestinien occupé.

En 2010, des progrès appréciables ont été réalisés concernant la modernisation de l'administration douanière palestinienne et de son fonctionnement. À la suite de la formation de 48 fonctionnaires des douanes dans 10 grands domaines – dont les procédures de dédouanement, les technologies de l'information, la gestion douanière, les procédures douanières, les rapports SYDONIA et la saisie directe de données par les opérateurs commerciaux – l'administration douanière palestinienne a été en mesure d'appliquer de nouvelles procédures douanières et d'établir de meilleures interactions avec le système douanier israélien, ce qui a contribué à une plus grande efficacité des opérations de contrôle douanier et sensiblement accru les recettes douanières.

La CNUCED s'est également employée à faciliter l'intégration commerciale et régionale entre le territoire palestinien occupé et quatre pays arabes voisins. Dans le cadre d'une collaboration entre les économies considérées, ainsi qu'entre diverses institutions régionales et internationales de développement, cinq études de cas (assorties de recommandations concernant la création d'emplois et la réduction de la pauvreté) et une étude quantitative ont été réalisées, et deux réunions de groupes d'experts et trois ateliers ont été organisés. Les cinq études de cas et l'étude quantitative seront traduites et publiées en un seul volume en anglais et en arabe, ce qui contribuera à améliorer les capacités d'élaboration de politiques économiques et commerciales, ainsi qu'à accroître l'utilisation de méthodes et de normes statistiques internationales pour l'élaboration de ces politiques dans les pays arabes d'Afrique du Nord et d'Asie occidentale.

Pour en savoir plus sur le programme d'assistance au peuple palestinien de la CNUCED, <http://www.unctad.org/palestine>.



■ Atelier régional sur l'analyse du portefeuille de la dette, Bali (Indonésie), 22-25 juin 2010



Remise de certificats à DES diplomates palestiniens à l'issue du premier programme de formation consacré au système des Nations Unies, Genève, 5 octobre 2010

Contribuer
à l'élimination de
l'extrême pauvreté

3





Message de l'administratrice chargée
de la Division de l'Afrique,
des pays les moins avancés et
des programmes spéciaux



Mme. Jo Elizabeth Butler

Nous nous attachons à promouvoir le développement et l'atténuation de la pauvreté en Afrique, dans les pays les moins avancés (PMA) et dans d'autres groupes de pays connaissant des besoins particuliers, à savoir les pays en développement sans littoral (PDSL), les petits États insulaires en développement (PEID) et autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables.

L'année 2010 a été à la fois intense et productive, puisque nous avons activement contribué à la préparation de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. Le *Rapport 2010 sur les pays les moins avancés* – qui insistait sur la nécessité de rompre avec le passé et d'adopter une nouvelle architecture internationale du développement pour un développement soutenu et équitable dans le cadre des actuelles relations internationales – a constitué une contribution majeure aux débats de la quatrième Conférence, la communauté internationale étant confrontée à l'urgence d'associer des mesures internationales d'appui aux PMA à un nouveau cadre international d'action et de coopération capable de promouvoir un développement plus stable, plus équitable et plus solidaire. Par ailleurs, deux réunions

préparatoires à la quatrième Conférence, organisées en 2010 par la CNUCED, ont nourri les débats et attiré l'attention sur le renforcement des capacités productives et la promotion d'un tourisme durable pour le développement.

Le *Rapport 2010 sur le développement économique en Afrique* appelle à un renforcement de la coopération Sud-Sud conduisant au changement structurel. Ce rapport a été bien reçu et a été loué pour ses analyses et ses recommandations fécondes.

Nous avons fourni une assistance technique pour le renforcement des capacités productives et institutionnelles nationales. Conformément à la demande de ses États membres, la CNUCED a intensifié et renforcé son assistance technique liée au commerce en faveur des PMA à travers le Cadre intégré renforcé. Il a résulté un accroissement du nombre de demandes d'assistance émanant de PMA concernant l'intégration du commerce et la conception et l'élaboration de projets d'assistance technique liée au commerce, compte tenu de leur contribution potentielle au développement national.

Dans le cadre des efforts entrepris pour promouvoir des accords de trafic de transit entre des pays en développement sans littoral et leurs partenaires de transit, nous avons réussi à relancer les discussions sur un accord de coopération en matière de transport en transit entre la République populaire de Chine, la Mongolie et la Fédération de Russie. Nous ferons tout pour que le projet d'accord devienne opérationnel en 2011, et nous engagerons la préparation de la Conférence d'examen du Programme d'action d'Almaty.

Parmi d'autres activités réalisées en 2010, on peut citer l'assistance fournie aux Maldives pour leur sortie de la catégorie des PMA, s'agissant notamment de faciliter le processus de transition correspondant, ainsi que l'intensification des travaux relatifs à la diversification des exportations de produits de base, avec diverses études de cas consacrées à l'horticulture.



Rapport 2010 sur les pays les moins avancés: Vers une nouvelle architecture internationale du développement pour les PMA

«Le rapport de la CNUCED consacré aux PMA est depuis 1984, une source exhaustive et fiable d'analyses et de données socioéconomiques sur cette catégorie de pays.»

*Dennis Rogers, éditeur adjoint,
European Journal of Development Research*

Le Rapport 2010 appelle à la création d'une nouvelle architecture internationale du développement pour les PMA, qui permette d'adopter de nouveaux modes de développement, plus équitables, dans ces pays. Il faut pour cela que l'État devienne un acteur plus fondamental du développement, en mettant en place des conditions favorables à la création d'emploi, à l'accumulation de capital, au progrès technologique et à la transformation structurelle, comme il était déjà préconisé dans le Rapport 2009.

Diverses mesures internationales d'appui ont déjà été adoptées pour soutenir le développement des PMA et la sortie à terme des pays de cette catégorie. Mais les mesures récentes ont pour l'essentiel concerné le commerce, en particulier l'accès aux marchés. De plus, elles n'ont pas souvent été accompagnées des moyens financiers et institutionnels nécessaires à une application effective, et elles n'ont pas été harmonisées avec les régimes économiques généraux (concernant, par exemple, les subventions agricoles, les droits de propriété intellectuelle et l'allègement de la dette). D'après le Rapport, ces mesures ont eu des effets essentiel-

lement symboliques, plutôt que des incidences concrètes et pratiques sur le développement.

La nouvelle architecture internationale du développement est définie comme une nouvelle architecture d'institutions, de règles et de normes, formelles et informelles, y compris des mesures d'incitation et divers processus, qui façonnerait les relations économiques internationales dans l'objectif d'un développement soutenu et équitable. Sa mise en place passerait par: a) des réformes des régimes économiques mondiaux qui influent directement sur le développement et la réduction de la pauvreté dans les PMA, et b) la conception d'une nouvelle génération de mécanismes internationaux spéciaux d'appui aux PMA, visant à remédier aux contraintes structurelles et aux vulnérabilités spécifiques de ces pays.

Le Rapport propose d'articuler cette nouvelle architecture internationale du développement autour de cinq grands axes: financement, commerce, produits de base, technologie, et atténuation des changements climatiques et adaptation à leurs effets. Il définit huit principes pour la conception de la nouvelle architecture internationale qui pourraient sous-tendre un programme d'action dans ces cinq grands domaines.

«La lecture de ce rapport de la CNUCED, riche en analyses et en idées, devrait être obligatoire pour toute personne concernée, y compris nombre de brillants économistes de la Banque mondiale et du FMI qui considèrent souvent que les seules analyses internationales de qualité proviennent des institutions de Bretton Woods elles-mêmes.»

Sir Richard Jolly, Université du Sussex

Pour en savoir plus sur le *Rapport 2010 sur les pays les moins avancés*, http://www.unctad.org/en/docs/ldc2010_en.pdf.



Rapport 2010 sur le développement économique en Afrique

La coopération Sud-Sud: l'Afrique et les nouvelles formes de partenariat pour le développement

Le rôle croissant de grands pays en développement dans le commerce, la finance, l'investissement et la gouvernance au niveau mondial, combiné à la rapide croissance économique que connaissent ces pays, a nourri les débats sur les conséquences possibles de cette évolution pour le développement de l'Afrique. Dans son *Rapport 2010 sur le développement économique en Afrique*, la CNUCED examine les tendances récentes des relations économiques de l'Afrique avec d'autres pays en développement, et les nouvelles formes de partenariat qui sous-tendent ces relations.

Le Rapport analyse la diversité des arrangements institutionnels qui orientent et encouragent ces nouvelles relations économiques. Il présente une information actualisée sur le commerce entre l'Afrique et d'autres pays en développement, ainsi que sur les flux financiers publics et les investissements étrangers directs en Afrique de ces pays. Enfin, il aborde d'importantes questions de politique générale qui découlent des nouvelles relations établies dans ces différents domaines.

Les nouvelles relations et la multiplication des partenariats sont replacées dans le contexte de la coopération Sud-Sud, laquelle ouvre de nouvelles perspectives pour l'Afrique, le principal défi pour les pays du continent étant de savoir comment tirer parti de ces nouvelles relations pour promouvoir leurs objectifs de développement à long terme. Des mesures doivent être engagées au niveau national pour que la coopération entre l'Afrique et les pays du Sud ne reproduise pas la structure actuelle des relations économiques avec le reste du monde, où l'Afrique exporte des produits de base et importe des articles manufacturés. À cet égard, les pays africains et leurs partenaires de développement devraient structurer leurs nouvelles relations de façon à soutenir et intensifier le progrès technologique, l'accumulation de capital et la transformation structurelle en Afrique.

Le *Rapport 2010 sur le développement économique en Afrique* a fait l'objet, à la cinquante-septième session du Conseil du commerce et du développement, d'une réunion-débat de haut niveau sur «La coopération Sud-Sud: l'Afrique et les nouvelles formes de partenariat pour le développement». Les participants ont accueilli favorablement les recommandations présentées dans le Rapport et ont instamment demandé à la CNUCED de s'en inspirer pour alimenter les débats et intensifier la collaboration entre l'Afrique et les pays en transition.

Pour en savoir plus sur le *Rapport 2010 sur le développement économique en Afrique*, http://www.unctad.org/en/docs/aldcafrica2010_en.pdf.

Nécessité de diversifier les exportations

Les produits horticoles – en particulier les légumes, les fruits et les fleurs coupées –, dont la production a régulièrement augmenté en Afrique, constituent désormais la principale catégorie de produits du commerce agricole, puisqu'ils représentent plus de 20 % des exportations mondiales agricoles. Les exportations horticoles des pays d'Afrique subsaharienne dépassent désormais les 2 milliards de dollars en valeur, mais ne représentent que 4 % des exportations mondiales totales. L'Union européenne est le principal marché des produits africains, mais les marchés régionaux recèlent un grand potentiel. Tous ces chiffres montrent que l'horticulture est une source extrêmement prometteuse de diversification des exportations et de réduction de la pauvreté dans de nombreux PMA, en particulier en Afrique.

En 2010, la CNUCED a réalisé des analyses et des évaluations sectorielles portant sur des exportations non traditionnelles, notamment horticoles, en Éthiopie, en Gambie, au Mali, au Rwanda, au Sénégal et en Zambie, ainsi que dans des pays africains autres que des PMA (Ghana et Kenya). Ces études ont révélé que, en dépit d'obstacles aussi nombreux que complexes, les PMA possédaient un considérable potentiel en tant qu'exportateurs non seulement de produits traditionnels, mais aussi de produits non traditionnels – par exemple, dans les secteurs de l'horticulture, de la pêche et du tourisme. Les enseignements et les meilleures pratiques tirés de ces études de cas ont été repris dans une publication de la CNUCED intitulée *Examen des progrès de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur*

des PMA pour la décennie 2001-2010: Évaluation des progrès et enseignements tirés pour la Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.

Pour en savoir plus sur le rapport, http://www.unctad.org/en/docs/aldc20092_en.pdf.

Répondre aux besoins des PMA en matière de développement du commerce

La CNUCED n'a cessé d'affiner son appui au Cadre intégré renforcé afin de répondre à l'évolution des besoins des bénéficiaires. Initialement conçu pour faire face aux problèmes de renforcement des capacités et d'accroissement de l'offre des PMA, le Cadre intégré renforcé prévoit aujourd'hui la réalisation d'études diagnostiques sur l'intégration du commerce, et l'intégration du commerce dans les Documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). Par rapport au Cadre intégré initial, il permet de disposer de ressources financières accrues, de renforcer les capacités nationales d'appropriation et de mise en œuvre, et d'améliorer la gouvernance de l'initiative.

La CNUCED a organisé trois ateliers régionaux à l'intention de cinq PMA francophones (République centrafricaine, République démocratique du Congo, Madagascar, Niger et Tchad), des îles du Pacifique et de PMA d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest et d'Haïti, l'objectif étant de contribuer au renforcement des capacités institutionnelles et techniques nationales dans les domaines du commerce et de l'appropriation nationale du Cadre intégré renforcé. S'appuyant sur différents travaux de recherche de la CNUCED, les ateliers ont été plus particulièrement axés sur les deux aspects suivants: a) comment

le commerce peut-il contribuer au mieux à réduire la pauvreté dans les PMA; et b) comment utiliser au mieux le Cadre intégré renforcé pour intégrer le commerce et aider les pays à élaborer des projets concrets présentés pour financement par le Cadre intégré renforcé. Ces réunions ont permis aux participants d'échanger leurs expériences et d'identifier les meilleures pratiques. En outre, 12 responsables sierra-léonais ont participé à un voyage d'étude en décembre 2010, l'objectif étant de renforcer leurs capacités pour l'élaboration des politiques commerciales et l'information commerciale.

Pour en savoir plus sur le Cadre intégré renforcé, <http://www.enhancedif.org>.



Aider les petits États insulaires en développement à accroître leur visibilité et leur résilience

La CNUCED a fondamentalement contribué à sensibiliser les États Membres de l'ONU à l'urgence qu'il y avait à aider les petits États insulaires en développement (PEID) à accroître leur résilience pour éviter une aggravation de leur marginalisation dans l'économie mondiale. Dans une résolution adoptée à l'issue de l'examen à mi-parcours de l'application de la Stratégie de Maurice (Maurice + 5), l'Assemblée générale des Nations Unies a appelé, en septembre 2010, «à des mesures nouvelles et plus efficaces qui permettraient de mieux tenir compte des vulnérabilités et des besoins de développement propres aux petits États insulaires en développement» (résolution 65/2, par. 33).

L'action de la CNUCED en faveur des PEID s'est caractérisée par une longue période d'analyse des problèmes auxquels ils étaient confrontés (1974-1994), suivie d'une période où les travaux ont été axés sur les vulnérabilités de ces pays (1994-2010). Avec l'adoption de la résolution 65/2 de l'Assemblée générale, l'année 2010 marque le point de départ d'une nouvelle phase, où la nécessité de certaines formes de traitement spécial commence à s'imposer. Des mesures internationales spéciales d'appui aux PEID seraient particulièrement bienvenues, s'agissant notam-

ment d'un financement à des conditions de faveur et d'un renforcement des capacités institutionnelles.

La CNUCED a activement participé aux débats internationaux sur des mesures de «transition en douceur» pour les pays sortant de la catégorie des PMA. Le Cap-Vert et les Maldives, dans le contexte de leur retrait de la liste des PMA en 2007 et 2011, respectivement, ont notamment reçu une assistance pour l'élaboration de leur stratégie de transition. Dans chaque cas, il s'agissait de réaliser un inventaire des modalités de traitement spécial jugées essentielles pour le pays, telles qu'un accès préférentiel aux marchés, un financement à des conditions de faveur et un renforcement des capacités institutionnelles, outre les conseils fournis aux autorités nationales pour continuer à profiter de ces conditions au-delà de la date de sortie de la catégorie des PMA.

Préparation de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés

Dans le souci de contribuer à la préparation au niveau intergouvernemental de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et d'accroître la visibilité de cet événement, la CNUCED a organisé deux réunions préalables, l'une sur le tourisme durable au service du développement dans les PMA, l'autre sur le renforcement des capacités dans les PMA pour un développement durable et équitable.

La première réunion, sur le tourisme durable au service du développement dans les PMA, a eu lieu du 12 au 14 octobre 2010 à Caen (France). Les participants ont souligné l'importance grandissante du tourisme international en tant que forme de spécialisation économique qui contribuait au progrès socioéconomique et à la réduction de la pauvreté. Le tourisme constituait un secteur clef pour de nombreux PMA, avec une croissance annuelle moyenne de 3 % au cours des années 2000 en Afrique, et affichait en outre une résilience appréciable, comme la récente crise économique mondiale l'avait montré. Il restait néanmoins soumis à des contraintes extérieures et intérieures qui en limitaient le dynamisme et les perspectives futures. La durabilité du secteur du tourisme passait par un dialogue public-privé afin de créer les liens intersectoriels nécessaires pour accroître la production et contribuer ainsi à l'atténuation de la pauvreté grâce à la création d'emplois.

La seconde réunion, sur le renforcement des capacités productives dans les PMA pour un développement durable et équitable, a eu lieu du 27 au 29 octobre à Genève (Suisse). S'appuyant sur ses travaux en cours sur le renforcement des capacités productives, la CNUCED a affirmé que le développement de ces capacités était d'une importance cruciale pour réduire les faiblesses structurelles dans les PMA, promouvoir une croissance durable, améliorer la participation de ces pays au commerce international et réduire sensiblement la

pauvreté. Les participants ont analysé la contribution du commerce, de l'investissement étranger direct et du développement des entreprises au changement structurel, ainsi que celle de la science, de la technologie et de l'innovation au renforcement des capacités productives. L'hétérogénéité de la catégorie des PMA impliquait que différentes stratégies de renforcement des capacités productives étaient possibles. Un enseignement impor-

tant tiré de l'expérience était que privilégier le développement des capacités productives était un moyen efficace de parvenir à une croissance économique soutenue et à une intégration profitable dans l'économie mondiale, ainsi qu'à une réduction de la pauvreté de masse. Les participants ont demandé que la quatrième Conférence préconise l'adoption de mesures allant dans le sens de mécanismes internationaux d'appui aux PMA plus efficaces,

davantage axées sur le développement des capacités productives de ces pays grâce à des régimes économiques mondiaux plus favorables au développement et à une intensification de la coopération Sud-Sud pour le développement.

Pour en savoir plus sur la quatrième Conférence des Nations Unies et sur les pays les moins avancés, <http://www.un.org/wcm/content/site/ldc/home>.



■ Participants à la réunion sur le «tourisme durable au service du développement dans les PMA», 12-14 octobre 2010, Caen (France)

Aider les pays
à tirer profit du commerce

4





Message de l'Administratrice chargée
de la Division du commerce
international des biens et services,
et des produits de base



Mme. Mina Mashayekhi

L'année 2010 a été riche en événements. Nous n'avons pas ménagé nos efforts pour contribuer aux politiques et aux stratégies nationales visant à promouvoir un développement équitable et durable grâce au commerce. Deux événements méritent particulièrement d'être signalés.

Premièrement, le Cycle de négociations de São Paulo relatif au Système global de préférences commerciales entre pays en développement (SGPC) a abouti à l'adoption d'un accord historique destiné à stimuler le commerce Sud-Sud moyennant une réduction des droits de douane de 20 % sur 70 % au moins des produits passibles de droits exportés par les pays en développement. Deuxièmement, la sixième Conférence des Nations Unies chargée de revoir tous les aspects de l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives a affirmé l'importance de promouvoir l'application de lois et de politiques sur la concurrence pour renforcer la compétitivité intérieure et internationale, en tenant compte des conditions prévalant dans les pays en développement. Elle a également souligné qu'une application rigoureuse de la politique de concurrence était un très important moyen de garantir le bon fonctionnement des marchés, ce qui était un préalable à une utilisation efficace des ressources, au développement économique et au bien-être social.

Les travaux de la CNUCED sur les questions de commerce et de développement ont ouvert des perspectives sur une nouvelle génération de politiques concernant le commerce, les services et la concurrence, ainsi que de politiques soucieuses de l'environnement qui soient également favorables aux pauvres et créatrices d'emplois. Le système commercial international est devenu plus diversifié dans un monde

multipolaire, où les conditions de développement varient sensiblement selon les pays. Face à cette évolution du panorama économique, nous avons analysé les moyens de mieux adapter le système commercial international en prévoyant la marge d'action nécessaire pour la transformation structurelle, la diversification, la création d'emplois et un développement durable. Nous avons proposé une autre logique de développement, coopérative et fondée sur la solidarité, illustrant l'interdépendance de l'économie mondiale.

Plus de 58 pays ont bénéficié de notre assistance technique et de nos services consultatifs dans le domaine du commerce. Nous avons ainsi aidé des pays en développement et des pays en transition à renforcer leurs politiques en matière de ressources humaines, leurs politiques institutionnelles et leurs politiques réglementaires, à accroître leurs capacités de production et leur compétitivité dans différents secteurs de biens et services, à participer aux négociations et accords commerciaux régionaux et multilatéraux, à réagir à l'application de mesures non tarifaires, à renforcer leurs politiques et leurs institutions en matière de concurrence et de protection des consommateurs, et à tirer profit des débouchés commerciaux et des perspectives d'investissement.

Outre la poursuite de la mise en œuvre de notre programme de travail fondé sur l'Accord d'Accra, nous nous attacherons en 2011 à préparer la treizième session de la Conférence, où les États membres devront examiner tout un éventail de problématiques dans le but de mettre au service des pauvres l'architecture mondiale du développement. Tout en étant dûment attentifs à toutes ces priorités, nous continuerons d'analyser des domaines susceptibles d'ouvrir de nouvelles voies de développement au lendemain des différentes crises mondiales. Nous comptons faire des propositions pour la tenue de débats fondamentaux au sein de la communauté mondiale de développement, afin de pouvoir aller de l'avant forts de nouvelles alliances nous permettant de répondre à des besoins urgents en matière de développement et d'accélérer les progrès dans la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous comptons sur nos États membres pour nous soutenir et nous guider dans notre travail.

Promouvoir le Système global de préférences commerciales entre pays en développement

Le Système global de préférences commerciales entre pays en développement (SGPC) a pour objectif de stimuler le commerce entre pays en développement au moyen d'un ensemble de concessions tarifaires préférentielles et autres mesures de coopération. La CNUCED a continué, en 2010, de fournir un appui organique et technique aux États membres du SGPC pour l'administration de l'Accord relatif au SGPC et les négociations tarifaires s'y rapportant.

Fin 2010, une étape décisive a été franchie par les pays en développement parties au SGPC avec la signature d'un accord destiné à dynamiser le commerce Sud-Sud. Cet accord a marqué la conclusion du Cycle de São Paulo de négociations relatives au SGPC, lancé en 2004 au cours de la onzième session de la Conférence. Les résultats du Cycle de São Paulo se traduisent par un élargissement de la couverture de produits à 47 000 lignes tarifaires et par un approfondissement des réductions tarifaires. Les paramètres de la formule de réduction tarifaire, adoptés en décembre

2009, consistent en une réduction des droits de douane de 20 % sur au moins 70 % des produits passibles de droits. L'analyse réalisée par le Projet d'analyse des échanges mondiaux (GTAP) de la CNUCED montre qu'il en résultera un effet positif pour les pays participants, avec une croissance de 3 % de leur commerce intra-groupe, outre des gains socioéconomiques et des créations d'emplois.

Il en résultera également une appréciable expansion du commerce Sud-Sud, qui représente désormais 20 % du commerce mondial. Le renforcement des relations économiques et politiques Sud-Sud peut aider à promouvoir une économie mondiale moins financiarisée, mieux régulée et plus résiliente.

Pour en savoir plus sur le Système global de préférences commerciales, <http://www.unctadxi.org/gstp>.

Appui à la politique commerciale et aux négociations commerciales, y compris l'accession à l'OMC

La CNUCED a continué d'aider les pays à réviser et réformer leurs politiques commerciales dans l'optique d'un développement soutenu et équitable. En 2010, elle

a aidé l'Inde à réorienter sa politique commerciale et ses négociations commerciales dans le sens d'une plus grande intégration de la lutte contre la pauvreté et à renforcer ses institutions d'appui au commerce afin d'améliorer les revenus des artisans, des agriculteurs et des pêcheurs pauvres par le biais de mesures commerciales et de mesures liées au commerce.

La CNUCED a également aidé les négociateurs commerciaux – basés à Genève ou venant des capitales – et les décideurs des pays en développement à se préparer aux négociations multilatérales du Cycle de Doha, à l'OMC. Cette assistance a particulièrement porté sur les modalités concernant l'agriculture et les flexibilités pour les pays en développement – y compris le mécanisme de sauvegarde spéciale, l'accès aux marchés pour les produits non agricoles (AMNA) et les obstacles non tarifaires correspondants, les services, la facilitation du commerce, les règles, les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et les questions de développement. Cela a permis de renforcer les compétences et les capacités techniques de ces pays s'agissant des questions techniques en négociation et de leurs incidences sur les objectifs de développement.



Comité de négociation du SGPC, réunion interministérielle, Foz do Iguaçu (Brésil), décembre 2010



Formation de négociateurs syriens aux procédures d'accession à l'OMC, Damas (République arabe syrienne), mars 2010

La CNUCED a participé et contribué à la sixième session de la Conférence des ministres du commerce de l'Union africaine, organisée à Kigali (Rwanda), du 29 octobre au 3 novembre 2010, en présentant un rapport intitulé «Libéralisation du commerce, investissement et intégration économique dans les communautés économiques régionales africaines dans la perspective de la création d'une communauté économique et d'un marché commun africains». Les ministres ont examiné et adopté plusieurs recommandations de la CNUCED concernant la consolidation et l'accélération de l'intégration régionale intra-africaine.

Depuis la création de l'Organisation mondiale du commerce en 1995, la CNUCED fournit une assistance technique unique et originale aux pays candidats à l'accès à l'OMC. En 2010, elle a aidé 22 pays à négocier ou préparer leur processus d'accession. Des services consultatifs et des activités de renforcement des capacités ont également été fournis à un certain nombre de pays candidats – Algérie, Azerbaïdjan, Bhoutan, Cambodge, République arabe syrienne, République démocratique

populaire lao, République islamique d'Iran, Sao Tomé-et-Principe, Serbie et Yémen.

Services, commerce et développement

La CNUCED exécute un vaste programme de travail sur les services, le commerce et le développement pour aider les pays en développement à promouvoir leurs secteurs de services, accroître leur participation au commerce des services et tirer profit de celui-ci pour leur développement. Elle a entrepris de réaliser des examens de la politique relative aux services, qui fournissent aux pays bénéficiaires les analyses nécessaires à l'élaboration de décisions éclairées pour promouvoir une économie nationale des services, y compris en réformant, en réglementant et en libéralisant progressivement les secteurs de services à tous les niveaux. Des examens de la politique relative aux services sont en cours en Jamaïque, au Lesotho et au Rwanda, qui s'ajoutent aux examens déjà réalisés au Népal, au Kirghizistan et en Ouganda.

Concernant les négociations sur les services au sein de groupements régionaux,

la CNUCED a appuyé la mise en œuvre de la réglementation du commerce des services adoptée le 4 juin 2009 par le Conseil des ministres du Marché commun des États de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA). Elle a également: a) collaboré avec le secrétariat du COMESA pour la rédaction de directives de négociation à l'intention du Comité du commerce des services du COMESA; b) établi une analyse des engagements et des offres des États membres du COMESA au titre de l'AGCS, pour aider à déterminer les secteurs à libéraliser; et c) élaboré un projet de liste type de services. Les directives de négociation ont été adoptées, les secteurs prioritaires ont été identifiés et l'échange d'offres et les négociations se poursuivent. La CNUCED a également aidé le secrétariat de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), le Forum de négociation commerciale de la SADC et différents décideurs et négociateurs commerciaux d'États membres de la SADC à réaliser des évaluations et conduire des négociations dans le domaine des services aux niveaux régional et multilatéral.

Le saviez-vous?

Comment atténuer les incidences de la crise mondiale sur le commerce

La CNUCED a organisé un certain nombre de débats intergouvernementaux qui ont permis aux États membres d'examiner des idées novatrices et de définir différentes options stratégiques pour atténuer les crises économiques et financières, protéger les pays de crises futures et promouvoir une reprise durable du commerce, de la croissance économique et du développement. À la deuxième session de la Commission du commerce et du développement en mai 2010, sur la base d'un rapport de la CNUCED intitulé «Stratégies de commerce et de développement permettant d'atténuer l'impact de la crise économique et financière mondiale», les participants ont souligné la nécessité d'établir un lien plus direct entre le commerce et la libéralisation du commerce, d'une part, et la réalisation des OMD, la création d'emplois et l'atténuation de la pauvreté, d'autre part.

Célébration de l'Année internationale de la biodiversité

L'Initiative Biotrade de la CNUCED vise à stimuler le commerce et l'investissement dans le secteur des ressources biologiques dans une optique de développement durable. En 2010, cette initiative a apporté son appui à l'Année internationale de la biodiversité (2010), proclamée par l'ONU, en organisant, conjointement avec Green2Greener, organisation non gouvernementale (ONG) établie à Hong Kong (Chine), un séminaire de haut niveau intitulé: «Redéfinir la place de la durabilité dans les affaires internationales: pour une plus forte mobilisation en faveur de la défense de la biodiversité». Les participants ont examiné le rôle que pouvaient jouer les gouverne-

ments, les entreprises et les consommateurs à l'appui de la préservation de la biodiversité et d'une utilisation durable des ressources naturelles. Le séminaire a été plus particulièrement axé sur les options écologiques qui s'offraient aux industries de la mode et des cosmétiques.

En clôture du séminaire, par un défilé de mode ÉcoChic et le vernissage d'une exposition de vêtements et d'accessoires durables ont été organisés: plus de 50 modèles ont été créés et offerts pour l'occasion par des créateurs de mode du monde entier, dont Diane von Furstenberg et Thakoon, et l'exposition a montré comment le secteur de la mode et des cosmétiques pouvait contribuer à la préservation de la biodiversité et aussi procurer des gains sociaux et économiques aux com-

munautés dans les pays en développement.

Cela montre comment la CNUCED peut contribuer à une plus grande sensibilisation des entreprises et des consommateurs aux questions écologiques, dont la biodiversité. En 2010, une assistance technique et des services consultatifs ont été fournis à des programmes et à des partenaires de l'Initiative Biotrade en Colombie, en Indonésie et en Ouganda concernant le concept de commerce de produits biologiques, les méthodologies, la conception et l'élaboration de projets, le développement des chaînes de valeur, l'accès aux marchés et le financement.

Pour en savoir plus sur l'Initiative BioTrade, <http://www.biotrade.org>.



Le Secrétaire général adjoint de la CNUCED, M. Petko Draganov, faisant une déclaration à l'occasion du défilé de mode EcoChic



Défilé de mode EcoChic, 21 janvier 2010, Genève (Suisse)



Trade and Environment Review 2009/2010: Promoting Poles of Clean Growth to Foster the Transition to a More Sustainable Economy

Le rapport intitulé *Trade and Environment Review 2009/2010* propose une analyse approfondie des causes fondamentales des crises économiques et financières mondiales. Il s'intéresse avant tout aux quelque 140 pays à faible revenu et PMA qui ont été les premières victimes de ces crises.

Trois grands domaines d'action pour une croissance verte, durable dans ces pays y sont proposés:

A - Accroître l'efficacité énergétique, ce qui va souvent de pair avec une utilisation efficace des matériaux et des ressources;

B - Développer une agriculture durable, y compris une agriculture biologique;

C - Mettre les énergies renouvelables au service d'un développement rural durable.

Ces trois pôles de croissance propre peuvent aider à réduire sensiblement les coûts énergétiques et à économiser les ressources, tout en dégagant un potentiel de création de revenus. Toutefois, les pays en développement devront surmonter les importants obstacles au marché et autres politiques inappropriées qui empêchent les capitaux privés de s'investir dans ces activités à la fois rentables, socialement bénéfiques et écologiquement durables.

Pour en savoir plus sur le *Trade and Environment Review 2009/2010*, http://www.unctad.org/en/docs/ditcted20092_en.pdf.

Le défi des changements climatiques

Le programme de la CNUCED relatif aux changements climatiques concerne avant tout les aspects commerciaux et économiques des politiques relatives aux changements climatiques, les biocarburants et le Mécanisme pour un développement propre du Protocole de Kyoto. Un atelier organisé conjointement par la CNUCED et la Commission économique pour l'Europe (CEE) de l'ONU sur le thème «Incidences des changements climatiques sur les réseaux internationaux de transport» a eu lieu le 8 septembre 2010 à Genève. Les États membres de la CNUCED et différents acteurs de l'industrie des transports ont examiné les incidences des changements climatiques et des besoins d'adaptation sur les transports internationaux. Les travaux de l'atelier ont conduit le Comité des transports intérieurs de la CEE à décider, à sa soixante-treizième session en mars 2011, de créer un groupe d'experts chargé d'étudier plus avant les incidences des changements climatiques et les besoins d'adaptation correspondants.

En 2010, le Secrétaire général de la CNUCED, Supachai Pantichpakdi, a accepté

l'invitation qui lui avait été faite de devenir membre du Groupe consultatif de haut niveau sur le financement de la lutte contre les changements climatiques du Secrétaire général de l'ONU. Ce groupe consultatif fera des propositions concrètes pour stimuler le financement à court terme et à long terme des stratégies d'atténuation et d'adaptation dans les pays en développement.

Pour en savoir plus sur le programme de la CNUCED relatif aux changements climatiques, <http://www.unctad.org/climate-change>.

Adapter les règles de concurrence pour assurer la réalisation des objectifs de développement et de protection des consommateurs

Les activités de la CNUCED concernant le droit et la politique de la concurrence en 2010 ont été dominées par l'organisation de la sixième Conférence des Nations Unies chargée de revoir tous les aspects de l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives, conformé-

ment à la résolution 61/186 (par. 19) de l'Assemblée générale. La Conférence, qui s'est tenue du 8 au 12 novembre 2010 à Genève, a également marqué le trentième anniversaire de l'adoption du seul instrument véritablement multilatéral relatif à la concurrence existant à ce jour, qui traite des pratiques commerciales restrictives. Les participants ont réaffirmé la validité de l'Ensemble de principes et des différentes résolutions adoptées lors des cinq précédentes conférences de révision.

Dans la résolution qu'elle a adoptée, la Conférence a renforcé la mise en œuvre de l'Ensemble de principes, en précisant qu'une application rigoureuse de la politique de concurrence était essentielle pour garantir le bon fonctionnement des marchés, condition préalable à une utilisation efficace des ressources, au développement économique et au bien-être social. Il a également été décidé de s'attacher à définir et consolider un terrain d'entente entre les États membres dans le domaine du droit et de la politique de la concurrence, et d'identifier les pratiques anticoncurrentielles préjudiciables au développement économique des pays. La septième conférence de révision sera convoquée par la CNUCED en 2015.



■ Ferme éolienne au large des côtes danoises



■ Sixième Conférence des Nations Unies chargée de revoir tous les aspects de l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives, 8-12 novembre 2010, Genève (Suisse)

Une approche multipartite de la solution des problèmes relatifs aux produits de base

En 2010, la CNUCED a inauguré le premier Forum mondial sur les produits de base, plate-forme de discussion devant permettre aux acteurs clefs de l'économie des produits de base de proposer les mesures les mieux adaptées aux problèmes des producteurs, des intermédiaires et des consommateurs et d'élaborer des stratégies de sortie progressive en cas de situations critiques.

Les participants ont souligné les difficultés auxquelles étaient confrontés les pays en développement pour assurer la croissance de leur économie et réduire la pauvreté, du fait des amples fluctuations des prix du pétrole et d'autres matières premières. À cet égard, ils ont examiné diverses modalités pour rendre plus prévisibles et plus stables les prix du pétrole, des métaux et des denrées agricoles de base.

Le Forum a eu lieu les 22 et 23 mars 2010 et a abouti à des recommandations pratiques visant notamment à répondre aux problèmes de capacité de production et d'accès au crédit, à atténuer la vulnérabi-

lité à l'instabilité des prix, à promouvoir une participation effective des producteurs de produits de base aux chaînes de valeur et à encourager une diversification de la production.

Pour en savoir plus sur le Forum mondial sur les produits de base, <http://www.unctad.org/gcf2011>.

Accroître la fiabilité et la transparence des labels développement durable

La multiplication de produits durables sur le marché fait que les consommateurs sont inondés de labels («bon pour la santé», «produit biologique», «commerce équitable», «écologique»). Pour contribuer à la crédibilité de ces labels et encourager des méthodes transparentes et fiables de certification, la CNUCED a lancé en juillet 2010 un «Portail d'information sur la labellisation développement durable». Ce portail Web permet aux acteurs de la chaîne d'approvisionnement agricole de mieux comprendre et évaluer les normes et labels de développement durable et de s'y adapter; cela contribuera à accroître la fiabilité et la transparence des labels développement

durable dans le cas des produits et services agricoles.

Le Portail d'information sur la labellisation développement durable fournit une information à la fois aux consommateurs de l'Union européenne (UE) et aux producteurs des pays du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) sur les conditions associées à divers labels et normes que les exportateurs doivent remplir pour avoir accès aux marchés de l'Union européenne. En 2010, un atelier de renforcement des capacités, de deux jours, a été organisé à Port Vila (Vanuatu) sur les normes de certification, qui a consacré le lancement officiel du portail de la CNUCED dans la région Pacifique. Quarante participants venus de Papouasie-Nouvelle-Guinée, de Samoa et de Vanuatu ont participé à cet atelier et ont notamment recommandé que le portail de la CNUCED comporte une dimension régionale et présente une information se rapportant spécifiquement aux produits exportés par les pays insulaires du Pacifique – café, cacao, produits dérivés de la noix de coco, etc.

Pour en savoir plus sur le Portail d'information sur la labellisation développement durable, <http://www.unctad.org/scp>.



Atelier sous-régional sur le renforcement des capacités: élaboration de normes agroalimentaires, de VanuGAP et de normes de certification biologique pour le Pacifique, et inauguration du Portail d'information sur la labellisation développement durable, 30 et 31 mars 2010, Port Vila (Vanuatu)



Forum mondial sur les produits de base, 22 et 23 mars 2010, Genève (Suisse)



Creative Economy Report 2010 **Creative Economy: A Feasible Development Option**

La nouvelle économie de la création est devenue, dans la plupart des pays avancés, un important élément de la croissance économique, de l'emploi, du commerce, de l'innovation et de la cohésion sociale; par contre, nombreux sont les pays en développement qui ne sont pas encore en mesure de mettre leurs capacités créatives au service de leur développement. Le *Creative Economy Report 2010*, établi conjointement avec le PNUD, est le deuxième rapport de cette série qui montre comment le système des Nations Unies pourrait aider les gou-

vernements des pays en développement à élaborer des politiques pour tirer un plus grand parti du potentiel offert par les industries créatives.

Le rapport explore les options et les perspectives qui s'offrent aux pays en développement, dans l'optique de les aider à accéder directement et plus rapidement à de nouveaux secteurs à forte croissance de l'économie mondiale. En 2010, le programme sur l'économie créative a collaboré avec plusieurs gouvernements – notamment en Argentine, au Brésil, au Chili, en Chine, en Espagne, en Grèce, au Portugal, en Thaïlande et en Turquie – en vue de renforcer les politiques et les institutions publiques se rapportant à l'économie de la création.

Pour en savoir plus sur le *Creative Economy Report 2010*, http://www.unctad.org/en/docs/ditctab20103_en.pdf.

Information commerciale – bases de données commerciales, outils d'analyse et publications

En 2010, la CNUCED a renforcé ses outils d'analyse et ses bases de données sur le commerce, y compris le Système d'analyse et d'information commerciales (TRAINS), afin d'apporter une assistance aux décideurs, aux négociateurs commerciaux, aux chercheurs universitaires et à la société civile dans ce domaine. Fin 2010, la base de données contenait des données tarifaires et des statistiques sur les importations correspondantes pour 174 pays. Les outils d'analyse du commerce de la CNUCED, tels que le système TRAINS et la base de données WITS (World Integrated Trade Solution, outil exploité conjointement par la CNUCED et la Banque mondiale), permettent d'identifier les obstacles à l'accès aux marchés et les débouchés commerciaux, et de promouvoir une participation éclairée des pays en développement aux négociations commerciales multilatérales ou régionales. Une nouvelle version en ligne de TRAINS-WITS est sortie en octobre 2010; plus de 2 000 licences d'accès ont été délivrées entre octobre et décembre 2010, ce qui témoigne de la pertinence et de l'utilité de cette base de données.

Pour en savoir plus sur le Système d'analyse et d'information commer-

ciales de la CNUCED, <http://www.unc-tad.org/trains>.

Faciliter l'échange d'informations dans le secteur des ressources naturelles

La CNUCED a signé un mémorandum d'accord avec l'Union internationale des télécommunications (UIT) pour le développement de la technologie nécessaire au fonctionnement du Réseau d'échange d'informations sur les ressources naturelles, conformément à la recommandation formulée par les participants à la treizième Conférence sur le commerce et le financement du pétrole, du gaz et des ressources minérales en Afrique (2009).

L'objectif de ce réseau est de faciliter l'échange d'informations sur les ressources naturelles en Afrique, afin d'aider les gouvernements africains à mieux gérer leurs ressources naturelles, à négocier de meilleures conditions pour l'extraction de ces ressources et à mettre à profit les revenus correspondants pour réduire la pauvreté.

Six pays (Bénin, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Mozambique et Nigéria) ont décidé de participer à la phase de mise en place du réseau d'échange d'informations sur les ressources naturelles et réalisent actuellement des études diagnostiques

pour déterminer les obstacles à la diffusion de l'information dans chaque pays, afin de réviser les systèmes existants et de les synchroniser avec la plate-forme proposée.

Appui aux activités relatives au commerce dans les pays du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP)

En 2010, la CNUCED a exécuté un projet sur le financement des chaînes d'approvisionnement, avec le concours financier de l'Union européenne, au titre du programme Tous ACP relatif aux produits de base agricoles, destiné à renforcer l'accès aux marchés, y compris la transparence des marchés, l'objectif étant de stimuler les revenus agricoles. Le projet a permis d'accroître la capacité des institutions financières locales de concevoir des instruments et des mécanismes de financement appropriés pour répondre aux besoins d'acteurs clés de la chaîne de valeur agricole, en particulier les petits producteurs. Il a également contribué à l'amélioration des marchés de produits de base agricoles aux niveaux régional et national, grâce au partage de meilleures pratiques, au renforcement des capacités et à la mise en place de systèmes de récépissés d'entrepôt liés à des bourses de produits.



Cours de formation WITS à Arusha (République-Unie de Tanzanie) en mai 2010, organisé par le Trade Policy Training Center in Africa à l'intention d'un groupe de jeunes professionnels des PMA

Renforcer les capacités productives
**grâce à l'investissement et au
développement des entreprises**

5





Message du Directeur
de la Division de l'investissement
et des entreprises



M. James Xiaoning Zhan

En 2010, la Division de l'investissement et des entreprises a redoublé d'efforts pour promouvoir des investissements durables et des entreprises viables en faveur du développement, en particulier dans les pays pauvres, et pour encourager, partout dans le monde, sa prise en compte du développement dans les politiques d'investissement dès leur élaboration.

Nos activités ont été régulièrement saluées par les principaux décideurs, les grandes organisations internationales et les médias du monde entier. L'année 2010 a, en effet, été marquée par la montée en puissance de la CNUCED en tant qu'acteur de premier plan sur la scène internationale en matière d'investissement.

Deux événements font date. Premièrement, le Forum mondial de l'investissement, tenu en septembre 2010, a fourni une occasion sans précédent à des responsables politiques, des dirigeants d'entreprise et des partenaires de l'investissement venus du monde entier de débattre des mesures à prendre pour promouvoir l'investissement et le développement durables dans la nouvelle phase de la mondialisation, et des moyens de tirer parti des possibilités qui pourraient se présenter. Le Forum, espace de débat de haut niveau et de formulation de politiques, ouvert et universel, s'est affirmé dans le domaine de l'investissement international comme le nouveau centre de gravité. Deuxièmement, les auteurs du *World Investment Report 2010: Investing in Low-Carbon Economy (Investir dans une économie à faible intensité de carbone)* se sont penchés sur le rôle que les sociétés transnationales (STN) pouvaient jouer dans l'évolution vers une croissance économique durable peu émettrice de carbone, en particulier dans les pays en développement. Comme lors des précédentes livraisons,

l'analyse des politiques et les recommandations du Rapport 2010 ont été accueillies favorablement par les gouvernements et par les milieux d'affaires, et ont suscité un intérêt public considérable.

Le Forum mondial de l'investissement et le *World Investment Report 2010* ont, l'un et l'autre, beaucoup contribué à l'attention accrue portée à l'articulation entre les politiques d'investissement et d'autres politiques publiques, telles que les mesures prises face aux changements climatiques et les réformes du système financier. La difficulté est, en effet, d'adopter des règles et des normes qui soient bien équilibrées aux niveaux national et international afin de garantir, d'une part, la prévisibilité, la transparence et la stabilité et, d'autre part, une souplesse suffisante pour servir les objectifs d'un développement inscrit dans la durée.

S'agissant des activités réalisées en 2010, la Division a organisé une soixantaine de conférences, de réunions et de manifestations spéciales et a dispensé plus de 136 cours de formation, de séminaires et d'ateliers auprès d'un total de 2 350 participants. Elle a aussi produit 71 publications, manuels, rapports et documents; a publié plus de 30 bulletins d'information et communiqués de presse; et a maintenu 9 réseaux électroniques et 6 bases de données. Cent quarante-sept pays ont bénéficié de ses services en 2010, dont 37 PMA, 23 pays en développement sans littoral et 8 petits États insulaires en développement.

En 2011, la Division s'attèlera à la préparation de la treizième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en ce qui concerne l'investissement et les entreprises, et à la préparation du troisième Forum mondial de l'investissement qui sera organisé en marge de cette session. Parmi ses autres principales activités, on peut citer la contribution à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA; une première analyse des activités des STN sans participation au capital qui sera présentée dans le *World Investment Report 2011* et comblera une importante lacune; l'appui pour les aspects du Plan d'action pluriannuel du G-20 pour le développement, qui sont liés à l'investissement, notamment l'élaboration d'indicateurs quantifiables sur la valeur ajoutée et sur la création d'emplois résultant de l'investissement privé et de moyens de suivi de l'investissement responsable dans le secteur agricole dans le contexte de la sécurité alimentaire; et la conception d'un cadre intégrant les politiques d'investissement et les politiques relatives aux entreprises pour le renforcement des capacités productives dans les pays en développement.

Forum mondial de l'investissement 2010 – un événement marquant pour le secteur de l'investissement

Le Forum mondial de l'investissement de la CNUCED, qui réunit tous les deux ans de nombreux partenaires de haut niveau, facilite le dialogue et la prise de décisions sur les questions clés et les nouveaux enjeux touchant à l'investissement. Le deuxième Forum mondial de l'investissement a eu lieu du 6 au 9 septembre 2010 à Xiamen (Chine).

Sur le thème «Investir pour un développement durable», le Forum mondial de l'investissement 2010 avait pour objectif de permettre une meilleure compréhension des interactions, positives et négatives, entre investissement et développement dans la période d'après-crise. Dans ce contexte, il s'est aussi attelé à la formulation d'une nouvelle génération de politiques nationales et internationales d'investissement propices au développement durable et à la réalisation des OMD.

Le Forum mondial de l'investissement 2010 a réuni 1 800 participants, représentant 120 pays et 16 organisations internationales, et a donné lieu à des mani-

festations, telles que la Conférence sur les accords internationaux d'investissement et la Conférence tripartite de haut niveau.

La Conférence 2010 sur les accords internationaux d'investissement s'est intéressée aux principaux enjeux pour le développement et aux problèmes systémiques de l'actuel régime des accords internationaux d'investissement (All) et de ses divers mécanismes de règlement des différends entre investisseurs et États. Des efforts internationaux concertés ont été demandés pour s'assurer que les All soient mis au service d'un développement durable. Cet objectif peut être atteint moyennant une plus grande cohérence du régime international d'investissement et un rééquilibrage des droits et des obligations des investisseurs et des États dans les accords d'investissement nouvellement conclus ou renégociés.

La Conférence tripartite de haut niveau a examiné des questions importantes liées aux tendances et aux perspectives de l'investissement international et aux nouvelles stratégies de promotion de l'investissement. Elle a réuni 400 partenaires de l'investissement, dont des responsables d'organismes de promotion de l'investissement, des chefs d'entreprise et des hauts fonctionnaires de 90 pays. À cette

occasion, le prix de la CNUCED pour la promotion de l'investissement a été décerné à trois lauréats pour l'excellence de leur action en faveur de l'investissement vert: a) Copenhagen Capacity, du Danemark; b) le Conseil mauricien de l'investissement; et c) InvestHK de la Région administrative spéciale de Hong Kong et le Gouvernement municipal de Shenzhen qui ont reçu un prix conjoint.

«Le premier Forum mondial de l'investissement, organisé par la CNUCED en 2008, a contribué à améliorer l'environnement mondial de l'investissement et à promouvoir la coopération dans ce domaine. Le thème du Forum de cette année – “Investir pour un développement durable” – concorde avec les aspirations des pays du monde, en particulier les pays en développement, qui souhaitent promouvoir le développement économique en attirant l'investissement étranger, et s'inscrit dans la perspective de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies.»

M. Xi Jinping, Vice-Président, République populaire de Chine

Pour en savoir plus sur le Forum mondial de l'investissement de la CNUCED, <http://unctad-worldinvestmentforum.org>.



Sommet des dirigeants mondiaux sur l'investissement, 7 septembre 2010 – Forum mondial de l'investissement 2010, Xiamen (Chine)



M. Supachai Panitchpakdi, Secrétaire général de la CNUCED, et S. E. M. Xi Jinping, Vice-Président de la République populaire de Chine, au Forum mondial de l'investissement 2010



World Investment Report 2010: Investing in a Low-Carbon Economy

«La CNUCED vient de publier son World Investment Report 2010; il s'agit de la dernière livraison d'une série de rapports très appréciés qui rendent compte des tendances des flux et des stocks d'investissement dans le monde ainsi que des accords internationaux d'investissement, et étudient l'impact de l'investissement étranger dans les nations en développement.»

*M. Robert D. Hormats, Sous-Secrétaire d'État
aux affaires économiques, énergétiques et agricoles,
États-Unis d'Amérique*

La série des *World Investment Reports*, qui a célébré son vingtième anniversaire en 2010, analyse les nouvelles tendances et problématiques liés à l'investissement dans les pays en développement. Le Rapport 2010, intitulé «Investir dans une économie à faible intensité de carbone», s'est intéressé à l'évolution vers une économie mondiale sobre en carbone et au rôle que les STN pouvaient jouer pour aider les pays en développement à opérer une telle transition. Ses auteurs estiment qu'en améliorant les processus de production aussi bien dans

leurs propres activités qu'au long de leurs chaînes de valeur et en produisant et en commercialisant des biens et services plus propres, les STN peuvent apporter le capital et les technologies de pointe dont le monde a tant besoin pour lutter contre les changements climatiques. Ils proposent aussi une série de stratégies et de mesures permettant de formuler et d'appliquer des stratégies et des plans d'action nationaux pour l'atténuation des changements climatiques.

Gouvernements et entreprises ont salué l'analyse des politiques et les recommandations contenues dans le Rapport, et ont jugé particulièrement pertinente et opportune l'attention portée à une économie peu émettrice de carbone. Le *World Investment Report 2010* a également été très bien accueilli par les participants à la cinquante-septième session du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED et les participants à d'autres manifestations internationales de haut niveau, telles que la dernière conférence préparatoire à la seizième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de 2010.

Pour en savoir plus sur le *World Investment Report 2010*, http://www.unctad.org/en/docs/wir2010_en.pdf et http://www.unctad.org/fr/docs/wir2010_overview-fr.pdf.

Suivre les tendances et les politiques d'investissement

Pour aider les pays en développement à élaborer des politiques qui privilégient le développement, la CNUCED suit de près le niveau, la structure et l'évolution de l'investissement, ainsi que l'évolution des politiques mondiales dans ce domaine. En 2010, le rapport conjoint de la CNUCED et de l'OCDE au G-20 sur les mesures en matière d'investissement a été publié chaque trimestre, en réponse à une demande des responsables du G-20 qui souhaitaient qu'il soit rendu compte publiquement du respect de l'engagement pris lors de précédents sommets de ne pas recourir au protectionnisme. Le dernier rapport, publié pour le sommet du G-20 tenu en novembre 2010 à Séoul (République de Corée), a montré non seulement que les pays du Groupe avaient continué, dans une très large mesure, de respecter cet engagement dans le domaine de l'investissement, mais aussi que la plupart des nouvelles mesures adoptées visaient à faciliter et à encourager les flux d'investissement.

La CNUCED a aussi contribué à l'analyse des tendances dans sa World Investment Prospects Survey (Enquête sur les perspectives d'investissement dans le monde).

L'Enquête 2010-2011, qui porte sur 236 STN et 116 organismes de promotion de l'investissement, évalue les perspectives de l'investissement étranger direct (IED) mondial pour 2010-2012, mettant en lumière certaines tendances qui se dégagent pour attirer et exploiter l'IED, et présente également les perspectives par région et par pays. Selon l'Enquête, les entreprises restent déterminées à se développer à l'étranger, et les chiffres qu'elle donne soulignent l'attrait des pays en développement pour les investisseurs.

Contribuer aux réformes des politiques nationales d'investissement

Pour permettre aux pays en développement d'attirer des volumes plus élevés d'IED et d'en retirer des gains de développement plus importants, la CNUCED réalise des examens de leur politique d'investissement (EPI) afin qu'ils puissent améliorer leurs cadres directifs, leurs politiques et leurs stratégies d'investissement. À ce jour, 30 pays, dont 12 PMA, ont bénéficié du programme relatif aux EPI.

En 2010, les EPI du Bélarus, du Burundi, d'El Salvador et de Sierra Leone ont été soumis à un examen collégial intergouvernemental en présence de délégations de

haut niveau des pays concernés, d'États membres de la CNUCED et de représentants du secteur des entreprises. Lors du dernier examen en date, consacré à la politique d'investissement de la Sierra Leone, le Ministre sierra-léonais des finances et du développement économique, M. Samura Kamara, a confirmé la détermination de son Gouvernement à créer les conditions qui permettraient au secteur privé de prospérer et de devenir le principal moteur dans la création d'emplois et d'un développement durable dans le pays.



S. E. M. Andrei Kobayakov, Vice-Premier Ministre du Bélarus, et M. Supachai Panitchpakdi, Secrétaire général de la CNUCED, lors de la présentation intergouvernementale de l'Examen de la politique d'investissement du Bélarus, 27 avril 2010, Genève (Suisse)

Le saviez-vous?

Le UNCTAD Training Manual on Statistics for FDI and the Operations of INCs (Manuel de formation de la CNUCED sur les statistiques en matière d'IED et d'activités des STN) est un ouvrage de référence unique destiné aux décideurs pour qu'ils puissent établir rapidement des statistiques exactes et comparables au niveau international sur l'IED et sur les activités des STN. Les trois volumes du Manuel traitent, respectivement, des flux et des stocks d'IED, des statistiques sur les activités des STN et des problèmes institutionnels liés à la collecte et à la publication de statistiques sur l'IED et les STN.

Deux rapports sur la mise en œuvre des recommandations de l'EPI ont été achevés en 2010: l'un pour l'Éthiopie et l'autre pour la République-Unie de Tanzanie. Les deux pays ont fait des progrès globalement satisfaisants. En Éthiopie, le climat des affaires s'est beaucoup amélioré, en particulier dans les secteurs de l'agriculture et du cuir. Des techniciens ont, par exemple, suivi une formation à l'Institut de formation sur le cuir et les produits du cuir d'Addis-Abeba, cependant que des collaborations avec des entreprises privées pour faire face aux pénuries dans le secteur du cuir sont en cours. En République-Unie de Tanzanie, l'amélioration du cadre de l'investissement et la réduction du coût de l'activité économique ont entraîné des gains sensibles. Par exemple, le Gouvernement tanzanien a promulgué une nouvelle loi sur les entreprises qui simplifie les formalités de création d'entreprise. Les deux rapports formulent des recommandations supplémentaires sur les moyens à mettre en œuvre pour attirer davantage d'IED.

En 2010, la CNUCED a aussi aidé neuf pays en développement – Burkina Faso, Burundi, Colombie, El Salvador, Éthiopie, Guatemala, République-Unie de Tanzanie, Rwanda et Zambie – à mettre en œuvre les recommandations issues de leur EPI et à régler d'une manière efficace les questions liées aux stratégies de promotion de l'investissement, aux accords internationaux d'investissement, à la planification économique et à la taxation.

Pour en savoir plus sur les examens de la politique d'investissement de la CNUCED, <http://www.unctad.org/ipr>.

Aider les pays en développement à mieux négocier et appliquer les accords internationaux d'investissement

La négociation et l'application des accords internationaux d'investissement (All) sont toujours très délicates pour les pays en développement, en particulier les PMA, qui s'efforcent d'intégrer ces accords dans leur politique de développement économique. Le programme de travail de la CNUCED sur les All a pour but de faire mieux comprendre les éléments dominants de ces accords, les nouvelles questions qui se posent, l'effet des accords sur le développement et leur articulation avec d'autres politiques publiques, telles que les mesures prises face aux changements climatiques.

En 2010, la CNUCED a fourni de l'aide sur demande et a organisé des séminaires et des ateliers dans 10 pays et 4 groupes régionaux. Grâce à ces activités d'assistance technique qui renforcent leurs capacités, les pays en développement peuvent prendre part aux négociations, appliquer les accords d'investissement et gérer les cas de règlement des différends entre investisseurs et État. Quatre-vingt-dix pour cent des personnes qui ont participé aux séances de formation sur les All ont déclaré que le cours les avait aidées à mieux comprendre les tenants et les aboutissants de ces accords. La CNUCED a aussi reçu des communications officielles de décideurs, faisant état de sa contribution à la compréhension du rôle des All en faveur du développement.

La CNUCED a aussi continué de renforcer son réseau d'experts des All pour multiplier les échanges de données d'expérience et de meilleures pratiques sur les questions clefs et les nouveaux enjeux touchant à ces accords. À la fin de 2010, ce réseau d'experts comptait 1 350 membres, soit 30 % de plus que l'année précédente.

Pour en savoir plus au sujet du programme de travail de la CNUCED sur les accords internationaux d'investissements, <http://www.unctad.org.ii>.

Développer des normes de comptabilité et de publication

Seul groupe de travail intergouvernemental consacré aux questions de transparence et de comptabilité des entreprises, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication a pour objectif d'améliorer la comparabilité internationale et la fiabilité des rapports financiers des entreprises.

En octobre 2010, à sa vingt-septième session, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication s'est penché sur l'élaboration d'un cadre pour le renforcement des capacités concernant la publication d'informations de qualité par les entreprises. Un pas important a été franchi lorsqu'une entente a été trouvée sur un document-cadre pour le renforcement des capacités dont les représentants avaient examiné les éléments essentiels, à savoir le cadre juridique et réglementaire, le cadre institutionnel, les capacités humaines et le processus de renforcement des capacités,

ainsi que les méthodes d'évaluation des capacités des entreprises de publier des informations au niveau national. Le document sera présenté sous sa forme finale à la vingt-huitième session du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication.

Pour en savoir plus sur les activités de la CNUCED dans le domaine de la comptabilité et de la publication, <http://www.unctad.org.isar>.

Redoubler d'efforts dans le domaine de la promotion de l'investissement

Les activités de promotion et de facilitation de l'investissement réalisées par la CNUCED visent à renforcer les capacités

des pays en développement en ce qui concerne l'élaboration et la gestion du cadre directif et institutionnel nécessaire pour attirer et retenir l'investissement. En 2010, 104 responsables de la promotion de l'investissement venus de 33 pays en développement, dont 18 PMA, ont participé à des activités de formation de la CNUCED dans ce domaine. Les participants ont ainsi pu acquérir une meilleure compréhension du rôle des EPI dans la promotion des relations interentreprises entre grandes entreprises et petites et moyennes entreprises pour renforcer les capacités productives locales et les capacités de promotion de l'investissement et des exportations; les participants se sont aussi vu présenter des exemples de meilleures pratiques et d'expériences concrètes d'investissement dans le secteur touristique.

Un programme de formation en ligne a été mis au point en réponse à la forte demande émanant des pays en développement qui souhaitent former des diplomates à la promotion de l'investissement. Ce programme est constitué de matériels audiovisuels (notamment d'exposés préenregistrés), d'études de cas et de tests. Il sera lancé en 2011.

Des outils électroniques au service de la transparence et de l'efficacité administrative

La CNUCED encourage l'application de solutions existantes d'un coût abordable pour réduire les obstacles administratifs et améliorer l'efficacité administrative dans les pays en développement. Des règles et des procédures transparentes et simples sont la clef d'un environnement



■ Vingt-septième session de l'ISAR, 13-15 octobre, Genève (Suisse)

propice au développement du secteur privé. C'est pourquoi la CNUCED apporte son concours aux gouvernements pour qu'ils facilitent le développement d'entreprises et l'investissement en rendant ces règles et ces procédures plus transparentes et plus simples, notamment en créant des services administratifs en ligne.

Le portail de l'investissement constitue pour les gouvernements comme pour les investisseurs une plate-forme commode, efficace, transparente et extrêmement utile pour promouvoir et attirer l'investissement pour le développement. Grâce au système de réglementation électronique, qui fait partie du portail, les gouvernements peuvent présenter leurs procédures administratives commerciales en ligne, et, ainsi, améliorer la transparence. En 2010, le Cap-Vert, les Comores, le Costa Rica, El Salvador et le Viet Nam ont inauguré leur système de réglementation en ligne, portant à 17 le nombre de pays équipés de ce type de dispositif.

Le programme a remporté un très grand succès au Viet Nam où le système de réglementation électronique a permis de supprimer sept étapes dans la procédure de création d'entreprise qui est à présent aussi la même d'une ville à l'autre. Le système régional instauré au Viet Nam permet également d'établir des comparaisons entre les trois villes où il est mis en œuvre – Ho Chi Minh ville, Hanoi et Danang, donnant aux entrepreneurs la possibilité d'évaluer les perspectives dans les autres localités. Fort de cette réussite, le Viet Nam a demandé à appliquer le système dans neuf autres villes. La Colombie cherche également à étendre l'application du système, dans quatre villes supplémentaires. Quinze pays ont demandé à bénéficier du programme de réglementation en ligne.

Pour en savoir plus sur le système de réglementation en ligne de la CNUCED, <http://www.e-regulation.org>.

Promouvoir la croissance des entreprises

La CNUCED aide les pays en développement à favoriser la croissance de leurs entreprises, en particulier des PME, afin qu'elles soient plus compétitives au niveau mondial. Le programme Empretec est un programme de renforcement des capacités, unique en son genre, qui a pour objectif de développer les compétences entrepreneuriales. En 2010, la CNUCED a continué de consolider et d'étendre le programme Empretec, ouvrant des centres nationaux dans cinq nouveaux pays, ce qui a porté à 32 le nombre de pays dotés d'un centre Empretec.

Inspirés de la méthode Empretec, deux projets communs d'appui à la réalisation des OMD ont été lancés en 2010 au Panama et au Viet Nam. À travers ces deux projets, la CNUCED et ses partenaires s'emploient à renforcer les capacités productives et entrepreneuriales de microentrepreneurs



■ Participants à la réunion inaugurale sur la «réglementation électronique» à Hanoi (Viet Nam), 8 novembre 2010

afin d'améliorer leurs conditions de vie. Ainsi, durant l'un des six ateliers de formation organisés au Panama en 2010, une microentrepreneure, ayant constaté qu'elle perdait 74 dollars par mois à identifier les produits non rentables qu'il lui fallait éliminer de son catalogue et à ajuster les prix de façon à couvrir ses coûts et à dégager un revenu. De même, grâce à l'atelier de formation Empretec auquel elle a assisté, une entrepreneure vietnamienne a établi un plan commercial et financier qui, ayant mis en évidence les faiblesses de son entreprise, lui a permis de les corriger.

Pour en savoir plus sur le programme Empretec de la CNUCED, <http://www.empretec.net>.

Le programme de la CNUCED pour les relations interentreprises est une initiative multipartite qui transforme les relations entre PME et STN en relations commerciales durables. Ces relations entre grandes entreprises et PME locales contribuent à la répartition de

la richesse et à la réduction de la pauvreté et aident des entreprises de taille modeste à intégrer l'économie mondiale. En 2010, la deuxième phase d'un projet pilote réalisé au Mozambique avec des agriculteurs a aidé ces derniers à augmenter leur revenu annuel de 300 à 700 dollars en moyenne. En Ouganda, grâce à un programme lancé avec Toyota Ouganda il y a deux ans, cinq PME ont pu augmenter leurs ventes et développer leurs capacités. Par exemple, une des PME qui participait au programme a vu ses ventes augmenter de plus de 500 % et le nombre de ses employés passer de 2 à 32.

Pour en savoir plus sur le programme de la CNUCED pour les relations interentreprises, <http://www.unctad.org/entreprise>.

En 2010, la CNUCED est venue en aide à six pays en développement (Bénin, Burkina Faso, Guinée, Mali, Mauritanie et Sénégal) dans le cadre de son initiative relative au tourisme électronique. Cette initiative vise à renforcer les capacités des pays en déve-

loppement en ce qui concerne la promotion touristique et leur aptitude à répondre d'une manière dynamique à la demande mondiale. Elle aide les pays en développement à exploiter au maximum leur avantage comparatif dans ce secteur et à inscrire leurs services touristiques dans leur stratégie de développement pour mieux s'intégrer dans l'économie mondiale. Les ateliers, et les plans d'action qui sont élaborés ensuite, conduisent, par exemple, les différents acteurs du secteur touristique à mieux coordonner leur action. Couplées avec les ateliers sur les technologies de l'information et les outils informatiques, ces activités ont incité le Bénin à se lancer dans la modernisation de ses sites Web institutionnels. Plus de 200 acteurs des secteurs public et privé ont participé aux activités de renforcement des capacités dans ce domaine en 2010.

Pour en savoir plus sur l'initiative de la CNUCED en matière de tourisme électronique, <http://etourism.unctad.org>.



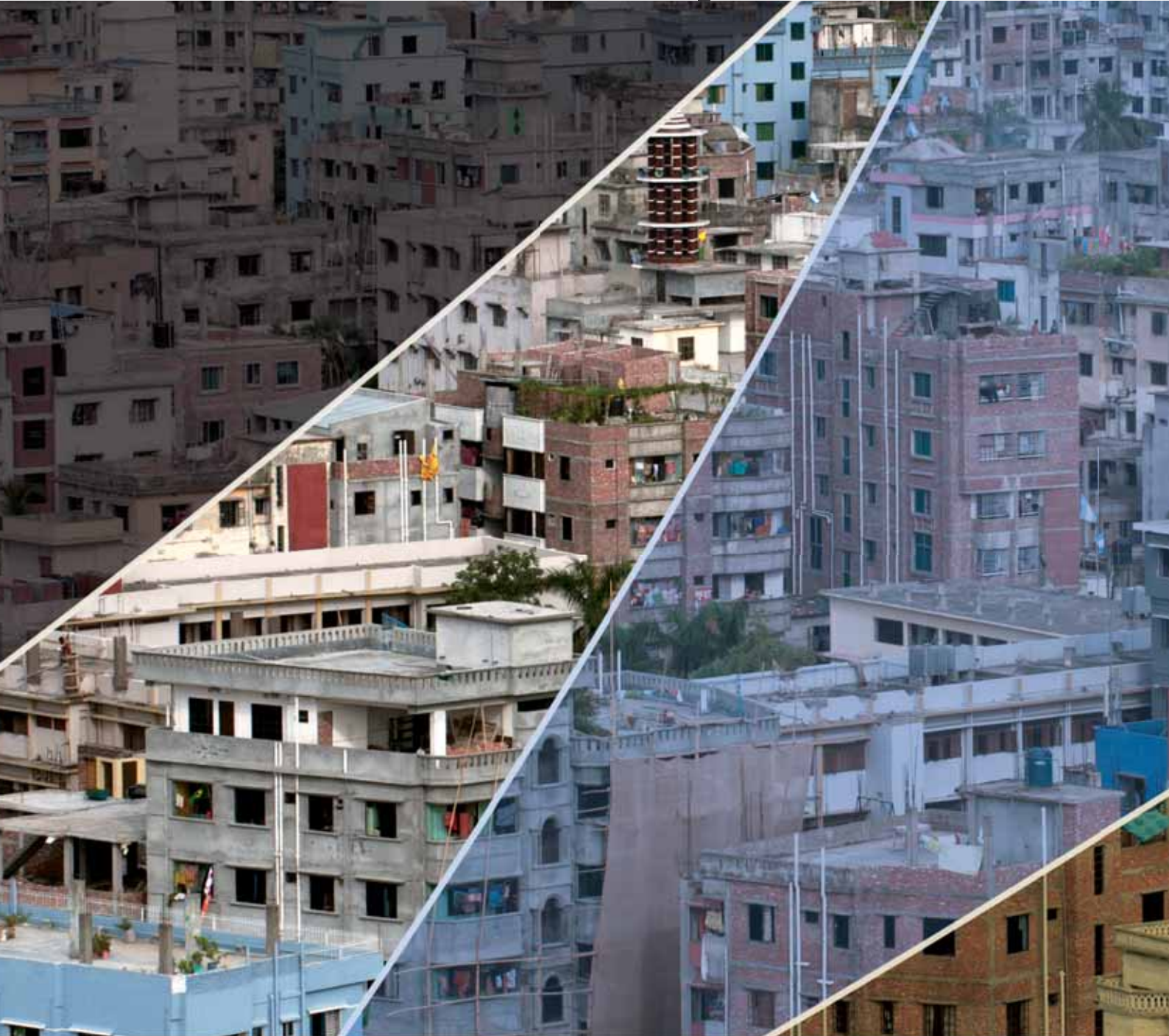
■ Atelier de formation Empretec, Équateur, janvier 2010



■ Atelier de formation Empretec, Panama, décembre 2010

Moderniser
l'économie

6







Mme. Anne Miroux

La CNUCED aide les pays en développement à renforcer leur compétitivité et à améliorer leurs perspectives de développement à travers ses programmes relatifs à la technologie et à l'innovation, ses services de logistique commerciale et ses activités de renforcement des capacités.

En 2010, la Division de la technologie et de la logistique a multiplié ses activités dans chacun de ces domaines pour mieux répondre aux besoins de ses bénéficiaires, en particulier dans le climat de crise qui caractérise le monde depuis quelques années.

Dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation, une attention particulière a été portée aux travaux d'analyse destinés aux décideurs. Il est essentiel de remettre la technologie au cœur du développement pour réaliser les OMD et d'autres objectifs internationaux de développement. En 2010, la CNUCED a publié la première livraison du *Rapport sur la technologie et l'innovation*. Au vu de la crise alimentaire qui sévit dans plusieurs pays africains, le *Rapport 2010 sur la technologie et l'innovation* a été entièrement consacré au rôle que la technologie et l'innovation pouvaient jouer en faveur de l'agriculture africaine. La Division a également lancé une nouvelle série d'études sur la science, la technologie et l'innovation (*Current Studies on Science, Technology and Innovation*) pour faire connaître les principales questions qui se posent en ce qui concerne la technologie et l'innovation au service du développement.

Le premier numéro de 2010, qui était consacré aux technologies relatives aux énergies renouvelables pour le développement rural,

contenait une analyse comparative de sept pays. À l'approche de la Conférence de Rio+20, la Division continuera de prêter une attention toute particulière à ce sujet, par exemple, en consacrant le prochain Rapport sur la technologie et l'innovation aux technologies des énergies renouvelables et au développement. Les prochains numéros des études sur la science, la technologie et l'innovation porteront sur des questions fondamentales, telles que la gestion innovante de l'eau, la parité et l'innovation et les difficultés de mesurer les incidences des technologies de l'information et de la communication (TIC).

En 2010, la CNUCED s'est concentrée sur des problèmes de logistique commerciale aussi bien anciens que nouveaux, se posant aux pays en développement – en particulier dans le domaine des transports, des douanes et de la facilitation du commerce. L'assistance technique fournie par la CNUCED n'a pas seulement rendu les pays en développement mieux à même d'appliquer des réformes dans le domaine de la facilitation du commerce mais aussi de négocier des engagements régionaux et multilatéraux conformes à leurs besoins et à leurs priorités de développement. Dans le contexte du débat actuel sur les changements climatiques, la Division a aussi engagé le dialogue avec des experts et des États membres sur le problème des transports et des changements climatiques.

Enfin, la Division continue de réaliser de nombreuses activités dans le cadre de ses trois programmes de renforcement des capacités, à savoir le cours de formation sur les grands problèmes économiques internationaux (cours au titre du paragraphe 166), qui est l'un des programmes de formation phares de la CNUCED; l'Institut virtuel, qui compte à présent 55 universités membres; et le programme TrainForTrade, qui comprend un cours de formation sur la gestion portuaire, dispensé dans 16 pays et fondé sur un solide réseau de ports, comptant plusieurs grands ports européens dont la contribution active et le haut niveau de spécialisation sont très appréciés par les autres partenaires du programme.



Rapport 2010 sur la technologie et l'innovation: renforcer la sécurité alimentaire en Afrique grâce à la science, à la technologie et à l'innovation

Compte tenu de l'importance au niveau international par des questions de technologie et de développement, la CNUCED a publié en mai 2010 son premier Rapport sur la technologie et l'innovation, consacré aux défis à relever pour améliorer les résultats du secteur agricole en Afrique et à la contribution de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) à un accroissement de la production agricole, ainsi qu'à une hausse des revenus de tous les agriculteurs, y compris les petits agriculteurs.

Le *Rapport 2010* sur la technologie et l'innovation souligne que le principal enjeu pour l'avenir est de renforcer les capacités d'innovation des systèmes agricoles africains afin de réduire la pauvreté, d'améliorer la sécurité alimentaire et d'assurer une large croissance économique et un large développement.

Le Rapport 2010 présente un certain nombre de recommandations:

A – Placer les petits agriculteurs au cœur des politiques agricoles, de façon que la recherche-développement agricole et les services de vulgarisation répondent à leurs besoins réels;

B – Renforcer les capacités d'élaboration des politiques de façon à créer un environnement propice à l'innovation agricole et, dans une certaine mesure, à l'expérimentation de nouvelles politiques inédites;

C – Renforcer les systèmes d'innovation agricole en mettant l'accent sur un environnement propice et en rattachant la recherche nationale, régionale et internationale à l'innovation;

D – Cibler les investissements agricoles, s'agissant notamment des infrastructures matérielles et scientifiques, de l'établissement de liens et des services de vulgarisation;

E – Tenir compte des conditions agroécologiques locales, de façon que les technologies soient adaptées aux différentes zones agroécologiques et prévoient des combinaisons efficaces et appropriées de solutions techniques simples, intermédiaires et avancées ainsi que de connaissances traditionnelles et de science moderne;

F – Renforcer les capacités et la coopération internationale en matière de transfert et de partage de la technologie.

Pour en savoir plus sur le *Rapport 2010* sur la technologie et l'innovation, http://www.unctad.org/en/docs/tir2009_en.pdf.

Renforcer la science, la technologie et l'innovation, ainsi que les TIC

Consciente de l'intérêt croissant porté à la science, à la technologie et à l'innovation, la CNUCED réalise des examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) qui permettent aux pays d'identifier les politiques et les pratiques propices au renforcement des capacités dans ce domaine et d'intégrer les activités correspondantes dans leurs politiques globales de développement. Les examens servent à évaluer les tendances et les secteurs scientifiques et technologiques nouveaux qui peuvent ouvrir des perspectives économiques, et proposent des recommandations aux décideurs.

En 2010, une nouvelle série d'examens de la politique de la STI a été engagée dans divers pays latino-américains – République dominicaine, El Salvador et Pérou –, examens qui sont réalisés en étroite coopération avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

Dans la République dominicaine et en El Salvador, les missions d'enquête et les

consultations réalisées en 2010 ont permis aux diverses parties prenantes d'apporter des contributions à l'élaboration d'une stratégie de la STI et de mieux apprécier les efforts déployés par les gouvernements pour améliorer les capacités nationales dans ce domaine. Le processus d'examen de la politique de la STI en El Salvador contribue d'ores et déjà à d'autres processus de politique publique dans le pays, dont l'élaboration d'une politique industrielle nationale et d'une politique nationale de l'innovation.

Pour en savoir plus sur les Examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation de la CNUCED, <http://www.unctad.org/stip>.

Améliorer l'efficacité de la gestion douanière

Le Système douanier automatisé (SYDONIA) est un système de gestion douanière conçu pour les opérations internationales de commerce et de transport dans un environnement informatisé. Diverses applications logicielles permettent aux administrations douanières et aux opé-

rateurs commerciaux de satisfaire aux normes internationales dans leurs activités d'importation, d'exportation ou de transit.

La réputation du système en tant qu'outil efficace pour le développement du commerce est solidement établie. En 2010, on recensait 67 projets opérationnels d'assistance technique SYDONIA, dont 14 projets régionaux ou interrégionaux. Le système SYDONIA a été adopté par 38 des 49 PMA, Djibouti étant le dernier à avoir signé en 2010 un accord pour la mise en œuvre du système.

Tout au long de l'année, l'équipe centrale SYDONIA a continué de fournir une assistance technique à la fois dans les pays et depuis Genève, ainsi qu'un appui à la maintenance du système. Des fonctionnaires de la CNUCED et des consultants ont réalisé plus de 300 missions consultatives en 2010; dans un esprit de coopération Sud-Sud, des experts de pays utilisateurs du système SYDONIA ont assuré plus de 60 % de ces missions.

Pour en savoir plus sur le programme SYDONIA, <http://www.asycuda.org>.



■ Atelier SYDONIA sur la gestion des risques au Népal



■ Formation SYDONIA au Libéria



Rapport 2010 sur l'économie de l'information: TIC, entreprises et atténuation de la pauvreté

Le *Rapport 2010 sur l'économie de l'information* de la CNUCED, l'une des rares publications où sont analysées les incidences des tendances mondiales dans le domaine des TIC sur les pays en développement, est un précieux outil de référence pour les décideurs.

Le Rapport 2010 soulignait que, pour la première fois, les populations de zones isolées ou reculées dans les pays à faible revenu avaient de réelles possibilités d'être connectées grâce aux TIC. En outre, les agriculteurs, les pêcheurs et les microentrepreneurs dans les banlieues pauvres urbaines étaient de plus en plus nombreux à utiliser la téléphonie mobile pour mener à bien leurs activités commerciales. Cette tendance donnait lieu par ailleurs à la création de nouveaux moyens de subsistance pour les pauvres. Le Rapport soulignait que les décideurs devaient exploiter ces nouvelles possibilités d'utiliser

les TIC et l'activité entrepreneuriale pour améliorer concrètement la situation des pauvres.

Le Rapport concluait qu'avec le soutien des pouvoirs publics et des partenaires de développement, l'utilisation des TIC dans les entreprises pouvait sensiblement contribuer à la création de moyens de subsistance et à la réduction de la pauvreté. Ce soutien apparaissait d'autant plus important qu'il fallait marquer des progrès dans la voie de la réalisation des OMD.

«... le rapport est assurément d'une lecture intéressante – ne serait-ce que parce qu'il souligne tout ce qu'il faut encore faire pour que les TIC déploient tous leurs effets merveilleux dans les pays pauvres.»

The Economist Blog, 16 octobre 2010

Pour en savoir plus sur le *Rapport 2010* sur l'économie de l'information, http://www.unctad.org/en/docs/ier2010_en.pdf.

Treizième session de la Commission de la science et de la technique au service du développement

En 2010, la CNUCED a continué de fournir des services organiques à la Commission de la science et de la technique au service du développement, organe subsidiaire du Conseil économique et social. À sa treizième session, en mai 2010, la Commission a entrepris un examen, cinq ans après, des progrès réalisés dans l'application et le suivi des décisions prises au Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international. Elle a examiné deux thèmes prioritaires, à savoir: a) «Améliorations et innovations portant sur les mécanismes financiers en place» et b) «Technologies nouvelles et naissantes».

S'appuyant sur les délibérations de la Commission, le Conseil économique et social a appelé la CNUCED à sensiblement accroître ses efforts pour réaliser des examens de la politique de la STI, en réponse à la forte demande des États membres, et à poursuivre ses travaux de recherche et d'analyse sur les technologies des

énergies renouvelables et les politiques de la STI. Dans une autre résolution, il a demandé que toute la priorité voulue soit accordée à une réduction de la fracture numérique. Les activités dans ces domaines prioritaires s'appuient sur des stratégies visant à contribuer au développement de l'administration en ligne, des politiques des TIC favorables aux pauvres et la diffusion d'applications permettant un accès plus large au haut débit.

Forum «Meilleure ville, meilleure vie: la science, la technologie et l'innovation pour l'avenir urbain» – Exposition universelle de 2010

En collaboration avec le Ministère de la science et de la technologie de la République populaire de Chine, le Comité exécutif de l'Exposition universelle de Shanghai 2010 et les autorités municipales de Wuxi, la CNUCED a organisé à Wuxi (Chine), parallèlement à l'Exposition universelle 2010, un forum intitulé «Meilleure ville, meilleure vie: la science, la technologie et l'innovation pour l'avenir urbain» (juin 2010).

Les participants au Forum ont examiné la contribution de la STI à l'atténuation des catastrophes et des risques naturels et anthropiques, ainsi qu'à la solution de différents problèmes en matière d'accès à l'énergie, de durabilité environnementale, de gestion des déchets, d'approvisionnement en eau, d'assainissement et de transports urbains.

Le Forum a permis d'échanger des exemples de meilleures pratiques pour rendre les villes du XXI^e siècle durables grâce à la STI. Les participants ont souligné que les menaces constituées par les changements climatiques et les pénuries d'eau et d'énergie exigeaient l'adoption d'une nouvelle approche. Une gouvernance appropriée et la coopération internationale seraient indispensables pour assurer la viabilité de nombreuses villes de pays en développement. Les travaux du Forum ont abouti à l'adoption de la Déclaration de Shanghai, où l'engagement a été pris de construire des villes qui établiraient une harmonie entre les diverses populations, entre développement et environnement et entre héritage culturel et innovations futures.



Science, technologie, innovation et avenir urbain, World Expo Forum 2010, 20 et 21 juin 2010, Wuxi (Chine)



Étude sur les transports maritimes

La publication annuelle de la CNUCED intitulée Étude sur les transports maritimes décrit l'évolution des activités de transport maritime et de commerce des marchandises au niveau mondial. On y trouve une description concise des grands problèmes et des grandes évolutions dans le domaine, en particulier en ce qui concerne les pays en développement. L'*Étude sur les transports maritime 2010* traitait ainsi de différentes questions relatives au commerce maritime international, à l'évolution de la flotte mondiale, y compris l'immatriculation et la propriété des navires, aux ports et aux débits de marchandises, et à l'évolution de la réglementation concernant les transports et le commerce.

Le chapitre de l'Étude 2010 consacré à une région portait cette année sur l'évolution des transports maritimes dans la région de l'Asie et du Pacifique. Parallèlement au ralentissement de l'activité économique observé dans la région en 2009, les exportations de marchandises ont sensiblement diminué, d'environ 12 %, d'où une baisse du transport de marchandises. Cela a entraîné une baisse des taux de fret et a conduit certains armateurs à faire face à leurs problèmes de surcapacité de diverses façons – exploitation à vitesse réduite, désarmement, utilisation de navires pour le stockage. La situation a été aggravée par une augmentation des livraisons de navires neufs, et l'écart entre l'offre et la demande s'est creusé, avec un ajustement correspondant des prix.

Pour en savoir plus l'*Étude sur les transports maritimes 2010*, http://www.unctad.org/en/docs/rmt2010_en.pdf.

Renforcer les capacités de recherche et d'enseignement

L'Institut virtuel de la CNUCED a continué de collaborer avec des institutions universitaires de pays en développement pour renforcer leurs capacités d'enseignement et de recherche dans le domaine du commerce et du développement et accroître la pertinence pour les décideurs de leurs travaux. En 2010, quatre universités – au Brésil, au Cameroun, en Chine et en Fédération de Russie – ont rejoint l'Institut virtuel, dont le réseau associe désormais 55 universités dans 32 pays, dont 5 PMA (Éthiopie, Mozambique, Ouganda, République-Unie de Tanzanie et Sénégal).

En 2010, l'Institut virtuel a fourni des services consultatifs et un appui à l'élaboration de programmes d'enseignement à des universités du Sénégal et de la République-Unie de Tanzanie, et a aidé l'Université du Caire, en Égypte, à actualiser son programme d'enseignement sur l'économie internationale. Cinq voyages d'étude ont été organisés à l'intention d'étudiants d'universités membres des Caraïbes, de Chine, de

Colombie, de la Fédération de Russie et de la République-Unie de Tanzanie, outre deux sessions relativement courtes conduites à l'intention d'étudiants du World Trade Institute (Suisse) et de l'Université de Barcelone (Espagne). L'Institut virtuel a également organisé des ateliers régionaux et nationaux à l'intention d'universitaires de PMA africains et latino-américains (186 participants en 2010). Le Programme de bourses de l'Institut a permis à 15 universitaires de pays en développement de poursuivre des projets de recherche sur un large éventail de thèmes en rapport avec le commerce et le développement.

Pour en savoir plus sur l'Institut virtuel, <http://vi.unctad.org>.

Relever les défis de la mondialisation économique

Les cours de la CNUCED sur les grands problèmes économiques internationaux permettent de traiter nombre de problèmes auxquels les pays en développement sont confrontés, en proposant un traitement intégré du commerce international, des questions financières, de l'investissement

et de la technologie, ainsi que de leurs liens avec le développement.

En 2010, deux cours régionaux ont été organisés, l'un à Bakou (Azerbaïdjan), l'autre à Beyrouth (Liban). Au total, 37 participants originaires de 17 pays ont appris à analyser la façon dont des facteurs économiques tels que le commerce international, le financement, l'investissement et la technologie étaient liés les uns aux autres, quelles influences positives ils pouvaient avoir sur le développement économique et social des pays, et comment des politiques appropriées dans ces domaines pouvaient aider à tirer parti d'une économie mondialisée. Les participants ont indiqué que ces cours leur avaient permis d'améliorer leurs connaissances et leurs capacités d'analyse des questions concernant le commerce international, les politiques économiques, les politiques d'investissement, le système commercial, la technologie et les négociations à l'OMC, ainsi que de leurs liens avec le cadre macroéconomique.

En outre, six cours de brève durée ont été organisés en 2010 à l'intention de diplomates en poste à Genève sur les questions suivantes: a) migrations et développement;



Le Secrétaire général de la CNUCED, M. Supachai Panitchpakdi (au centre), avec les participants au dix-neuvième cours régional de formation, Baku (Azerbaïdjan), 19 juillet-6 août 2010



Comment attirer durablement des IED, dix-neuvième cours régional à Baku (Azerbaïdjan)

b) accords commerciaux entre pays en développement et pays développés; c) transports et facilitation du commerce; d) objectifs du Millénaire pour le développement; e) vivre dans un monde futur à moindre intensité de carbone; et f) coopération Sud-Sud. Au total, 178 représentants de 67 missions permanentes à Genève – de pays en développement, de pays développés et de pays en transition – ont participé à ces cours, et tous ont estimé que ceux-ci avaient amélioré leur compréhension des questions de commerce, 85 % d'entre eux précisant que les présentations, les débats et la documentation utilisée leur étaient directement utiles.

Pour en savoir plus sur les cours sur les grands problèmes économiques internationaux, <http://p166.unctad.org>.

Renforcer les capacités humaines et institutionnelles pour le commerce et l'investissement

Le Programme TrainForTrade de la CNUCED contribue au développement des capacités grâce à la diffusion dans les pays en déve-

loppement, en particulier dans les PMA, de connaissances se rapportant au commerce international. En 2010, le programme a organisé un total de 18 cours (enseignement présentiel et téléenseignement) à l'intention de 890 participants originaires de 45 pays en développement, dont 12 PMA. Les thèmes abordés ont été les suivants: gestion d'un port moderne, dans le cadre du Programme de formation portuaire; théories et techniques de la négociation; changements climatiques et marché des droits d'émission de carbone; protection des consommateurs; tourisme durable; et aspects juridiques du commerce électronique.

Toujours en 2010, le projet TrainForTrade de quatre ans entrepris en Angola s'est poursuivi avec l'organisation de plusieurs nouveaux cours en portugais. En Guinée – en coopération avec le Centre du commerce international CNUCED/OMC – le programme a contribué à la mise en place d'une équipe de formateurs qualifiés appartenant à plusieurs ministères et institutions nationales, en renforçant les capacités de formation liées au commerce au niveau local et en

organisant un atelier sur les théories et les techniques de la négociation.

L'année 2010 a été marquée par des progrès sensibles concernant les activités de la CNUCED relative au tourisme durable. Dans le cadre du Programme TrainForTrade, diverses activités ont été entreprises en Afrique: a) un nouveau cycle de formation sur la contribution du tourisme durable au développement a été lancé en Angola, en vue de renforcer le dialogue entre les différents acteurs et d'identifier les perspectives et les faiblesses du secteur du tourisme; b) un voyage d'étude a été organisé à l'intention de représentants du secteur du tourisme au Bénin; et c) un cycle de formation sur le tourisme durable a été lancé, en collaboration avec l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), dans la perspective d'une harmonisation des discussions sur la mise en place d'un cadre juridique régional au niveau de l'Union.

Pour en savoir plus sur le Programme TrainForTrade, <http://www.unctad.org/trainfortrade>.

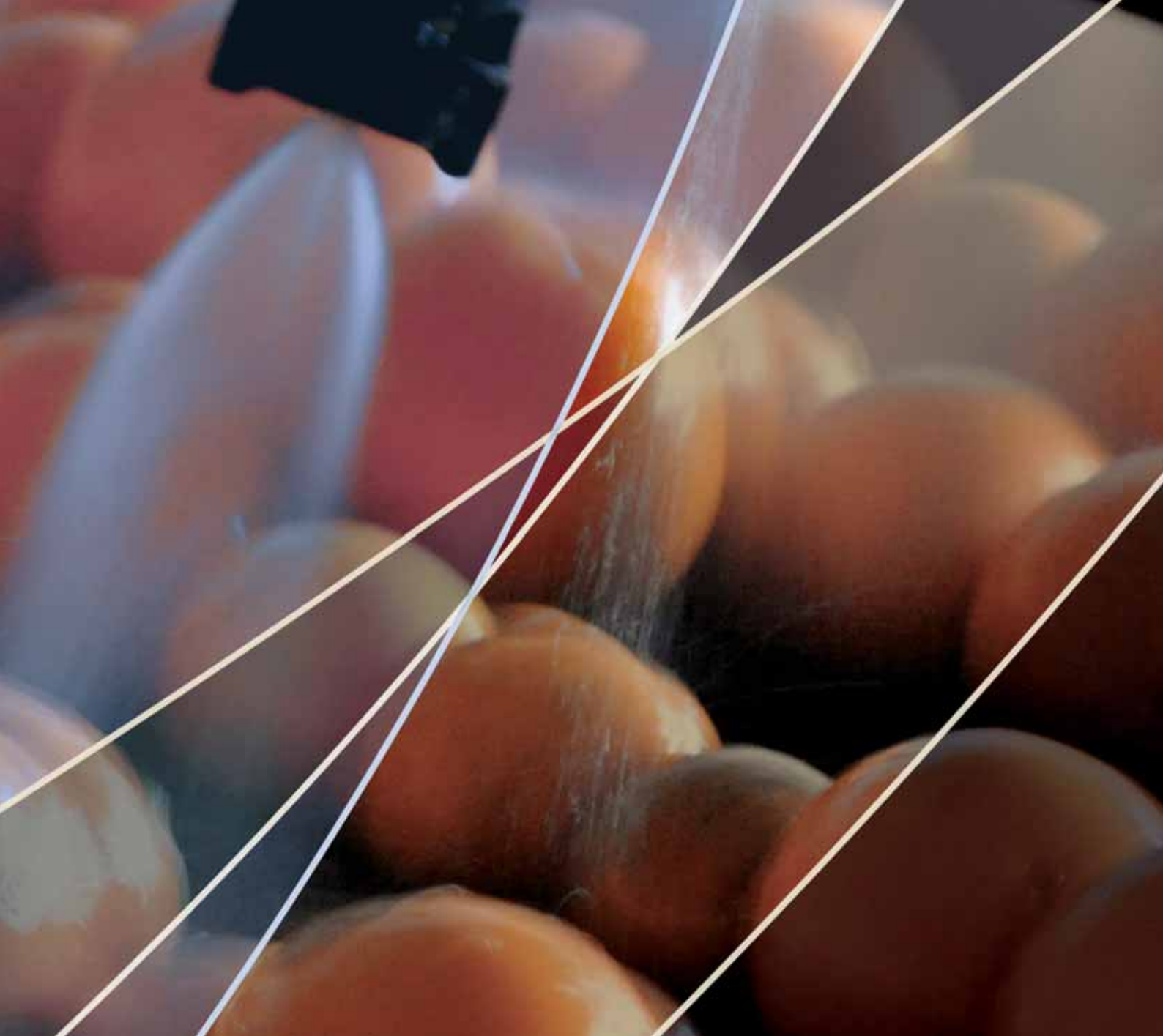


■ Programme de formation portuaire en Angola



■ Programme de formation portuaire en Angola





Annexe A. Objectifs, réalisations escomptées et indicateurs de résultat pour l'exercice biennal 2010-2011

Direction exécutive et gestion				
Objectif: Faire de la CNUCED une entité plus utile aux États membres et veiller à l'exécution intégrale des décisions des organes délibérants et au respect des politiques et procédures de l'organisation relatives à la gestion du programme de travail et des ressources humaines et financières				
Réalisations escomptées	Indicateurs de résultat	Mesures des résultats	Résultats en 2010	
Meilleure reconnaissance par les États membres de la pertinence des travaux de la CNUCED	Nombre d'États membres représentés aux sessions annuelles du Conseil du commerce et du développement	125 États membres	104 États membres	↓
Exécution intégrale des mandats	i) Mise en œuvre intégrale, dans les délais prescrits, des recommandations issues des évaluations approuvées par les organes intergouvernementaux de la CNUCED	Mise en œuvre à 100 %	Mise en œuvre à 75 %	↓
	ii) Pourcentage des activités prescrites dans l'Accord d'Accra qui ont été exécutées ou qui sont en cours d'exécution	Exécution à 100 %	Exécution à 100 %	✓
Meilleure intégration du principe de la parité dans les travaux de la CNUCED	i) Augmentation du nombre d'initiatives visant l'intégration du principe de la parité dans les travaux de la CNUCED	10 initiatives*	6 initiatives	✓
	ii) Augmentation du pourcentage de femmes qui bénéficient de l'activité de la CNUCED	40 % des participants aux cours de formation, séminaires et ateliers organisés par la CNUCED sont des femmes*	30 % des participants aux cours de formation, séminaires et ateliers organisés par la CNUCED sont des femmes	✓
Programme de travail géré efficacement	i) Utilisation optimale des ressources conformément aux politiques et procédures de l'ONU	Utilisation de 98 % des fonds disponibles*	<i>Résultats mesurés à la fin de l'exercice biennal</i>	
	ii) Fourniture dans les délais prescrits de produits et services de qualité	91 % des produits prévus sont fournis*	41 % des produits prévus sont fournis	↓
Recrutement et affectation du personnel dans les délais prescrits	Diminution de la durée moyenne des vacances de poste dans la catégorie des administrateurs	120 jours	257 jours	↓
Amélioration de la représentation géographique et équilibrage des effectifs entre hommes et femmes	i) Augmentation du pourcentage de fonctionnaires venant d'un État membre non représenté et sous-représenté à la CNUCED	8 %	43 %	↑
	ii) Accroissement du pourcentage de femmes nommées à des postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur pour une durée minimale d'une année	50 %	30,5 %	↓
Plus grand respect des délais impartis pour l'établissement des documents	Augmentation du pourcentage de documents de présession soumis dans les délais impartis	90 % des documents soumis à temps	96,2 % des documents soumis à temps	↑

Légende: ↑ supérieur à l'objectif; ↓ inférieur à l'objectif; ✓ conforme à l'objectif; * Objectif pour l'exercice biennal

Sous-programme 1 – Mondialisation et stratégies de développement

Objectif: Promouvoir, aux niveaux national, régional et international, des politiques et des stratégies économiques propices à une croissance soutenue, à un développement équitable et durable, à la création d'emplois et à l'élimination de la faim et de la pauvreté dans les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, fondées sur l'accroissement du profit tiré de la mondialisation, dans le contexte d'une interdépendance toujours plus grande entre les politiques et les initiatives internationales dans les domaines du commerce, de l'investissement et des finances, et les stratégies de développement nationales

Réalisations escomptées	Indicateurs de résultat	Mesures des résultats	Résultats en 2010	
Contribution, dans le cadre de son mandat, à une meilleure compréhension de l'environnement économique mondial et des options de politique générale aux niveaux national et international, notamment en ce qui concerne la coopération Sud-Sud, en complément de la coopération commerciale et économique Nord-Sud, grâce à la promotion de politiques appropriées	i) Augmentation du nombre de réponses d'États membres aux enquêtes menées auprès des lecteurs	70 réponses*	37 réponses	✓
	ii) Augmentation du nombre d'États membres faisant état d'une meilleure compréhension des options de politique générale aux niveaux national et international, d'après les activités de recherche menées par la CNUCED	40 États membres*	30 États membres	✓
Progression dans la recherche d'une solution durable aux problèmes liés à l'endettement des pays en développement grâce à une meilleure compréhension, à tous les niveaux, de l'interaction qui existe entre les stratégies efficaces de financement du développement et des programmes rigoureux de gestion de la dette	i) Augmentation du nombre d'institutions et de pays utilisant les services de renforcement des capacités offerts par le Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE)	103 institutions, 66 pays	104 institutions, 67 pays	↑
	ii) Nombre de décisions et d'initiatives politiques internationales et nationales dans le domaine de la dette et du financement du développement s'appuyant sur les résultats des travaux de la CNUCED, et nombre de pays aidés par la CNUCED par l'intermédiaire du SYGADE dont la situation en matière de dette extérieure s'est améliorée, c'est-à-dire pour lesquels le ratio dette extérieure/produit national brut s'est stabilisé ou a diminué, étant entendu que de nombreux facteurs ont des incidences sur cet indicateur	23 décisions et initiatives politiques internationales et nationales;* 19 pays*	19 décisions et initiatives politiques internationales et nationales; 39 pays	✓
Amélioration de la fiabilité des données statistiques et empiriques destinées aux décideurs, aux niveaux national et international, relatives aux politiques économiques et aux stratégies de développement, notamment en ce qui concerne la coopération Sud-Sud	i) Augmentation du nombre de variables statistiques et d'indicateurs dérivés calculés et tenus à jour par le Service central de statistique de la CNUCED	240 variables et indicateurs dérivés*	<i>Résultats mesurés à la fin de l'exercice biennal</i>	
	ii) Nombre d'institutions utilisant les données statistiques de la CNUCED sur les politiques commerciales, financières et économiques	1 700 institutions*	<i>Résultats mesurés à la fin de l'exercice biennal</i>	
Renforcement du cadre décisionnaire et institutionnel et de la coopération internationale pour le redressement et le développement durable de l'économie palestinienne	Nombre d'initiatives en faveur du développement et d'institutions palestiniennes mettant à profit les conclusions des recherches effectuées par la CNUCED, ses recommandations et ses activités de coopération technique	10 initiatives/institutions*	5 initiatives/institutions	✓

Légende: ↑ supérieur à l'objectif; ↓ inférieur à l'objectif; ✓ conforme à l'objectif; * Objectif pour l'exercice biennal

Sous-programme 2 – Investissement et développement des entreprises

Objectif: Veiller à ce que tous les pays en développement, en particulier les pays d'Afrique, les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et les autres petits pays structurellement fragiles et économiquement vulnérables, profitent des avantages pour le développement qu'offre l'accroissement des flux d'investissement et le renforcement du secteur privé et de la compétitivité de ces économies sur le plan international

Réalisations escomptées	Indicateurs de résultat	Mesures des résultats	Résultats en 2010	
Meilleure compréhension des diverses questions clefs relatives à l'investissement public et privé et des incidences de l'investissement étranger direct (IED) sur le développement, ainsi que des politiques propres à promouvoir les avantages pour le développement découlant des IED	i) Augmentation du nombre de décideurs et d'autres parties prenantes qui répondent à des enquêtes d'évaluation et se déclarent mieux à même de comprendre les questions relatives à l'investissement public et privé	160 parties prenantes*	138 parties prenantes	✓
	ii) Augmentation du nombre de décideurs déclarant avoir mis en pratique des recommandations politiques et employé des méthodes fournies par la CNUCED dans le domaine de l'investissement international	25 décideurs*	11 décideurs	✓
Capacité accrue de créer un climat propice à l'investissement pour le développement et d'en tirer parti	i) Nombre de pays ayant bénéficié de l'aide de la CNUCED, et notamment d'examen de la politique d'investissement, qui signalent une hausse des IED et un renforcement des avantages tirés de ces investissements, sachant que de nombreux facteurs ont une incidence sur cet indicateur	25 pays*	17 pays	✓
	ii) Nombre et pourcentage de pays en développement ayant profité de l'aide de la CNUCED qui font état d'une amélioration des résultats d'après les indicateurs de référence	20 pays; * 60 %*	17 pays; 61 %	✓
Meilleure compréhension des questions clefs et des nouveaux enjeux touchant aux accords internationaux d'investissement (All) et de leur rôle dans le développement, et capacité accrue de négocier et de mettre en œuvre des All et de gérer les différends entre investisseurs et États	i) Meilleure compréhension des questions clefs et des nouveaux enjeux touchant aux All et de leur rôle dans le développement, et meilleure analyse des effets de ces accords, illustrées par différentes observations des décideurs et des négociateurs	120 parties prenantes font état d'une meilleure compréhension*	92 parties prenantes font état d'une meilleure compréhension	✓
	ii) Capacité renforcée des États membres de participer à la négociation et à la mise en œuvre d'All et de gérer les différends entre investisseurs et États, illustrée par différentes observations des décideurs et des négociateurs	40 communications*	21 communications	✓
Meilleure compréhension et capacité accrue d'élaborer des politiques visant à: i) stimuler le développement des entreprises et la facilitation du commerce; ii) élaborer des outils efficaces de comptabilité et d'information financière reconnus sur le plan international; iii) organiser des marchés d'assurances compétitifs et bien réglementés; et iv) mieux comprendre les instruments et les pratiques touchant à la responsabilité sociale des entreprises	i) Augmentation du nombre de pays indiquant que les mesures et les moyens d'intervention de la CNUCED permettent de concevoir efficacement des politiques de renforcement de la compétitivité de leurs entreprises	25 communications ou déclarations officielles reçues des pays bénéficiaires*	19 communications ou déclarations officielles reçues des pays bénéficiaires	✓
	ii) Augmentation du nombre de décideurs et de professionnels qui suivent les orientations de la CNUCED et utilisent les instruments qu'elle a élaborés dans le domaine de la comptabilité, des assurances, de la facilitation du commerce et de la présentation de rapports	100 décideurs et professionnels*	62 décideurs et professionnels	✓

Légende: ↑ supérieur à l'objectif; ↓ inférieur à l'objectif; ✓ conforme à l'objectif; * Objectif pour l'exercice biennal

Sous-programme 3 – Commerce international des biens et services, et produits de base

Objectif: Veiller à ce que tous les pays, en particulier les pays en développement – en accordant une attention particulière aux problèmes spécifiques de l'Afrique, des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral, des petits États insulaires en développement et des autres petits pays structurellement fragiles et économiquement vulnérables – participent au commerce et au système commercial internationaux de manière active, efficace et profitable, et renforcer la contribution de l'économie des produits de base au développement, afin de faire du commerce une force positive pour tous

Réalisations escomptées	Indicateurs de résultat	Mesures des résultats	Résultats en 2010	
Capacité accrue des pays en développement et des pays en transition de s'intégrer de manière avantageuse à l'économie mondiale et au système commercial international, notamment au commerce de services, et de formuler et d'appliquer des politiques commerciales et de participer activement et de manière cohérente aux négociations commerciales bilatérales, régionales (notamment Sud-Sud) et multilatérales, en mettant davantage l'accent sur des solutions pragmatiques	i) Nombre de pays participant davantage aux négociations commerciales en présentant des propositions lors de négociations commerciales bilatérales, régionales et multilatérales (notamment Sud-Sud) et en adhérant à l'OMC; et nombre de pays ayant travaillé avec la CNUCED qui se sont dotés des capacités nécessaires sur le plan des institutions et des ressources humaines	40 pays*	38 pays	✓
	ii) Nombre et proportion des pays en développement ayant bénéficié de l'aide de la CNUCED qui font état d'une amélioration des résultats d'après les indicateurs de référence	15 pays; * 15 %*	14 pays; 14 %	✓
Amélioration et diffusion accrues des outils analytiques, tels que l'indicateur du commerce et du développement, ainsi que des bases de données et logiciels tels que le Système d'analyse et d'information sur le commerce (TRAINS) ou le World Integrated Trade Solution (WITS) – autant d'outils qui aident à prendre des décisions en matière de commerce, y compris en rapport avec l'étude des incidences des obstacles non tarifaires sur le commerce et le développement	i) Nombre d'utilisateurs actifs du TRAINS, soit par l'Internet ou par le logiciel WITS, du Modèle de simulation des politiques du commerce des produits agricoles et de la base de données sur les mesures non tarifaires	40 000 utilisateurs*	39 000 utilisateurs	✓
	ii) Accroissement du nombre de mesures ou d'initiatives prises par les États membres en vue de réduire ou d'éliminer le recours à des obstacles non tarifaires dans le commerce international	5 actions/initiatives*	3 actions/initiatives	✓
	iii) Nombre de pays dont les résultats sont pris en compte dans le calcul de l'indicateur du commerce et du développement et dans son cadre d'analyse et de diagnostic	130 pays	130 pays	✓

Légende: ↑ supérieur à l'objectif; ↓ inférieur à l'objectif; ✓ conforme à l'objectif; * Objectif pour l'exercice biennal

Réalisations escomptées	Indicateurs de résultat	Mesures des résultats	Résultats en 2010	
Capacité améliorée des pays en développement tributaires de produits de base d'exploiter les avantages pour le développement qu'offre la flambée actuelle des prix de ces produits; renforcement de la coopération internationale, dans le cadre du mandat de la CNUCED, afin de trouver une solution aux problèmes liés à l'économie des produits de base qui affectent le développement et le commerce, tels que la crise alimentaire et la pauvreté	i) Nombre de pays en développement tributaires de produits de base qui adoptent des mesures spécifiques à tous les niveaux, et généralisation, parmi les acteurs du secteur des produits de base, de la promotion et de l'amélioration de la transparence et de la responsabilité, ainsi que de l'exploitation des avantages pour le développement qu'offre la flambée actuelle des prix de ces produits, tout en sachant que de nombreux facteurs ont une incidence sur cet indicateur	10 pays	12 pays	↑
	ii) Nombre de pays exportateurs de produits de base qui ont intégré les stratégies relatives aux produits de base dans leurs plans de développement nationaux avec l'aide de la CNUCED; nombre d'études, d'activités de coopération technique et de réunions de recherche de consensus entreprises par la CNUCED afin de mettre en avant la coopération internationale en ce qui concerne les possibilités et les défis présentés par l'économie des produits de base dans le domaine du commerce et du développement	5 pays; 61 études, activités de coopération technique et réunions de recherche de consensus*	3 pays; 25 études, activités de coopération technique et réunions de recherche de consensus	✓
Capacité accrue des pays en développement et des pays en transition d'élaborer et d'appliquer une législation et des politiques nationales et régionales (y compris au niveau Sud-Sud) de la concurrence tenant compte de la situation des pays concernés qui favorisent la compétitivité nationale et internationale; renforcement de la coopération internationale afin de mieux mettre en œuvre l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives, en particulier la section F	i) Nombre de pays qui élaborent ou révisent et appliquent une législation et des cadres institutionnels relatifs à la concurrence aux niveaux national et régional (notamment Sud-Sud)	13 pays	13 pays	✓
	ii) Nombre des consultations volontaires, conformément à la section F de l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives	4 consultations volontaires*	3 consultations volontaires	✓
Capacité accrue des pays en développement de formuler et de mettre en œuvre de façon synergique les objectifs liés au commerce, à l'environnement et au développement durable, et d'intégrer les objectifs liés au développement durable à tous les niveaux des stratégies de développement	i) Nombre de pays élaborant et mettant en pratique des politiques, des plans, des programmes et des mesures normatives et établissant des mécanismes interinstitutionnels dans l'optique de tirer parti des débouchés commerciaux et des investissements et de faciliter la réalisation de leurs objectifs de développement durable, conformément aux conseils et aux analyses politiques de la CNUCED	40 pays*	35 pays	✓
	ii) Participation accrue des pays en développement aux initiatives BioTrade et biocarburants	20 pays en développement participant aux initiatives BioTrade et biocarburants de la CNUCED*	17 pays en développement participant aux initiatives BioTrade et biocarburants de la CNUCED	✓

Légende: ↑ supérieur à l'objectif; ↓ inférieur à l'objectif; ✓ conforme à l'objectif; * Objectif pour l'exercice biennal

Sous-programme 4 – Technologie et logistique

Objectif: Renforcer le développement économique et la compétitivité des pays en développement, en particulier celle des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des pays en transition, au moyen de services de logistique commerciale et de systèmes de transport en transit efficaces, de la consolidation de leur capacité d'acquérir, développer et utiliser de façon durable la technologie et le savoir, notamment les technologies de l'information et de la communication (TIC), et de programmes de formation et de renforcement des capacités destinés aux institutions locales

Réalisations escomptées	Indicateurs de résultat	Mesures des résultats	Résultats en 2010	
Amélioration de la logistique commerciale des pays en développement, grâce notamment au renforcement de l'efficacité de la gestion des systèmes de transport, à la cohérence des systèmes de transit et des dispositifs de facilitation du commerce, à l'élaboration et l'application de cadres réglementaires et institutionnels adéquats et à la participation active des pays en développement aux négociations concernant la facilitation du transport et du commerce	i) Augmentation du nombre de mesures spécifiques prises par les pays en développement pour réduire le coût des transactions et du transport, améliorer le fonctionnement de leurs systèmes de transit, renforcer l'efficacité et la coordination des systèmes de transport, mettre en place une législation favorable et promouvoir des mesures efficaces de facilitation du commerce	20 nouvelles mesures*	12 nouvelles mesures	✓
	ii) Augmentation du nombre de pays qui utilisent le Système douanier automatisé (SYDONIA) et ont fait état d'améliorations dans la gestion de leur administration douanière	10 nouveaux pays*	6 nouveaux pays	✓
	iii) Nombre et proportion de pays en développement ayant bénéficié de l'assistance de la CNUCED qui ont signalé une amélioration des résultats dans les indicateurs de référence, étant entendu que de nombreux facteurs ont une incidence sur cet indicateur	10 nouveaux pays;* 20 % de nouveaux utilisateurs du SYDONIA ayant fait état d'améliorations dans le coût et la durée des opérations douanières*	8 nouveaux pays; <i>Résultats mesurés à la fin de l'exercice biennal</i>	✓
Adoption de politiques nationales et internationales dans les domaines de la science, de la technologie, de l'innovation et des TIC, et sensibilisation accrue à ces questions essentiellement pour s'adapter aux changements technologiques, appliquer des politiques nationales efficaces dans le domaine de l'innovation, faciliter le transfert et la diffusion des technologies et renforcer la coopération Nord-Sud et Sud-Sud en vue de mettre le savoir et la technologie au service du développement, notamment en renforçant les capacités, conformément aux conclusions des grandes conférences et réunions au sommet des Nations Unies	i) Augmentation du nombre de mesures ou d'initiatives spécifiques prises par les pays en développement pour exécuter les programmes destinés à renforcer la contribution de la science, de la technologie, de l'innovation et des TIC au développement, grâce aux orientations et à l'aide apportées par la CNUCED, notamment dans le cadre de l'examen des orientations	28 nouvelles mesures*	10 nouvelles mesures	↓
	ii) Augmentation du nombre d'initiatives de coopération menées aux niveaux international, régional et sous-régional, dans le domaine de la science, de la technologie et des TIC	20 nouvelles initiatives*	10 nouvelles initiatives	✓
Intensification du soutien apporté à la Commission de la science et de la technique au service du développement du Conseil économique et social afin qu'elle remplisse sa mission, notamment le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information	Haut niveau de participation aux sessions de la Commission de la science et de la technique au service du développement et adoption de mesures nationales et internationales relatives à la science et à la technologie qui découlent de résolutions du Conseil économique et social	10 nouvelles mesures adoptées*	4 nouvelles mesures adoptées	✓

Légende: ↑ supérieur à l'objectif; ↓ inférieur à l'objectif; ✓ conforme à l'objectif; * Objectif pour l'exercice biennal

Réalisations escomptées	Indicateurs de résultat	Mesures des résultats	Résultats en 2010	
Connaissances et capacités renforcées des pays en développement dans les domaines du commerce, de l'investissement et des questions apparentées, grâce à des programmes interdivisions de renforcement des capacités prévoyant des activités de recherche, d'enseignement et de formation au profit des institutions locales des pays en développement	Augmentation du nombre de mesures spécifiques prises par les pays en développement pour renforcer les capacités de la main-d'œuvre et des institutions locales dans les domaines du commerce et de l'investissement et des questions apparentées, grâce à l'assistance de la CNUCED	15 nouvelles mesures*	8 nouvelles mesures	✓
Renforcement des capacités dans le domaine du tourisme électronique	Nombre de pays ayant bénéficié de l'aide de la CNUCED en matière de tourisme électronique qui ont signalé des améliorations dans la gestion et la promotion du secteur touristique	5 communications ou déclarations officielles reçues de pays bénéficiaires faisant état d'une amélioration dans la gestion et la promotion du secteur touristique	5 communications ou déclarations officielles	✓

Sous-programme 5 – Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux

Objectif: Promouvoir le développement économique et la réduction de la pauvreté en Afrique, dans les pays les moins avancés et dans d'autres groupes de pays se trouvant dans une situation particulière (pays en développement sans littoral, petits États insulaires en développement et autres petits pays structurellement fragiles et économiquement vulnérables) et favoriser leur intégration progressive à l'économie mondiale, d'une manière qui leur soit profitable, en particulier grâce à des politiques nationales et des mesures de soutien international qui renforcent leurs capacités de production, notamment en les aidant à intégrer le commerce dans les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement. La CNUCED contribuera également, dans les limites de ses attributions, à l'application et au suivi des conclusions des conférences mondiales pertinentes et à la réalisation des objectifs de développement adoptés sur le plan international, y compris ceux contenus dans le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010. Afin de recenser aux niveaux national et international les possibilités qui s'offrent d'utiliser efficacement le commerce dans la lutte contre la pauvreté, la CNUCED entreprendra des activités de recherche sur les liens entre le commerce et la pauvreté et élaborera des programmes de formation et de renforcement des capacités destinés aux institutions locales.

Réalisations escomptées	Indicateurs de résultat	Mesures des résultats	Résultats en 2010	
Accroissement de la diversité des options politiques nationales et internationales en vue de promouvoir le développement de l'Afrique dans les domaines de compétence de la CNUCED	i) Nombre et proportion d'États membres ayant adopté les recommandations pratiques formulées par la CNUCED, comme en témoignent les déclarations faites lors des différentes réunions intergouvernementales de celle-ci	55 adoptions,* 35 %*	29 adoptions; 19 %	✓
	ii) Augmentation du nombre de décideurs qui signalent avoir adopté des recommandations pratiques et suivi des méthodes suggérées par la CNUCED dans le domaine du développement de l'Afrique	7 déclarations signalant l'adoption de recommandations pratiques ou l'utilisation de méthodes suggérées par la CNUCED*	<i>Résultats mesurés à la fin de l'exercice biennal</i>	

Légende: ↑ supérieur à l'objectif; ↓ inférieur à l'objectif; ✓ conforme à l'objectif; * Objectif pour l'exercice biennal

Réalisations escomptées	Indicateurs de résultat	Mesures des résultats	Résultats en 2010	
Meilleure compréhension analytique des problèmes de développement des pays les moins avancés et consensus renforcé entre les partenaires de l'économie mondiale à cet égard	i) Nombre et proportion des États membres qui ont adopté les recommandations pratiques formulées par la CNUCED, comme en témoignent les déclarations faites lors des différentes réunions intergouvernementales de celle-ci	55 adoptions;* 35 %*	22 adoptions; 14 %	↓
	ii) Augmentation du nombre de décideurs qui signalent avoir adopté des recommandations pratiques et suivi des méthodes suggérées par la CNUCED dans le domaine du développement des pays les moins avancés	7 déclarations signalant l'adoption de recommandations pratiques ou l'utilisation de méthodes suggérées par la CNUCED	7 déclarations signalant l'adoption de recommandations pratiques ou l'utilisation de méthodes suggérées par la CNUCED	✓
Meilleure intégration des politiques et des priorités commerciales dans les plans de développement nationaux, entre autres grâce au Cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés	Nombre de pays les moins avancés qui ont progressé dans l'intégration des politiques et des priorités commerciales dans leurs plans de développement nationaux et concrètement appliqué les matrices d'action du Cadre intégré renforcé, étant entendu que de nombreux facteurs ont une incidence sur cet indicateur	12 pays*	5 pays	✓
Capacité accrue des petits pays structurellement fragiles et économiquement vulnérables, notamment les petits États insulaires en développement, à réduire leur handicap et à renforcer la diversification de leur économie dans le cadre de la Stratégie de Maurice de 2005	Nombre de pays (petits États insulaires en développement et autres petits pays structurellement fragiles et économiquement vulnérables) dans lesquels ou pour lesquels les décideurs et les partenaires de développement ont pris des mesures visant à renforcer leur capacité d'adaptation, partiellement ou entièrement grâce aux activités de la CNUCED	5 pays*	4 pays	✓
Participation accrue et plus efficace des pays en développement sans littoral au commerce international et aux flux d'investissement étranger direct grâce à des travaux d'analyse, à l'offre de services consultatifs et à la coopération technique dans le cadre du Programme d'action d'Almaty	Nombre de pays en développement sans littoral ayant amélioré la structure de leurs échanges commerciaux et étant parvenus à attirer un flux croissant d'investissement étranger direct, partiellement ou entièrement grâce aux activités de la CNUCED	8 pays*	1 pays	↓

Légende: ↑ supérieur à l'objectif; ↓ inférieur à l'objectif; ✓ conforme à l'objectif; * Objectif pour l'exercice biennal

Annexe B. Appui du renforcement des capacités en 2010

En 2010, la CNUCED a mis en œuvre quelque 242 projets – interrégionaux, régionaux ou nationaux – dans plus de 70 pays, pour un montant annuel de près de 39,2 millions de dollars, soit une augmentation de 1,1 % par rapport à 2009. Environ 34 % de ces montants ont été consacrés à l'assistance aux PMA.

Le processus de regroupement et de rationalisation des fonds d'affectation spéciale liés à des projets de la CNUCED s'est poursuivi, en consultation avec les principaux donateurs, pour les 17 fonds thématiques établis correspondant aux principaux domaines d'activité de la CNUCED.

Contributions volontaires aux fonds d'affectation spéciale pour la coopération technique de la CNUCED (États membres, dons et financement d'organismes des Nations Unies) 2010 (en milliers de dollars)

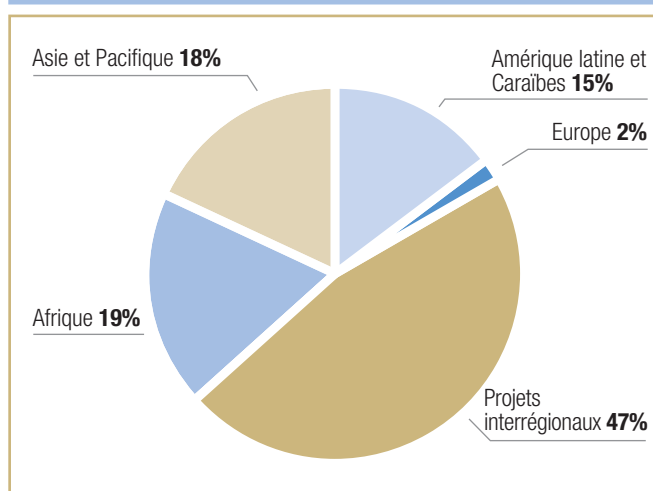
Royaume-Uni	2 962
Suisse	2 560
Pays-Bas	2 022
Norvège	1 639
République arabe syrienne ^a	1 537
Finlande	1 372
Suède	1 155
Allemagne	1 082
République démocratique populaire lao ^a	799
Sri Lanka ^a	600
Jordanie ^a	572
République démocratique du Congo ^a	515
Autres pays développés	1 092
Commission européenne	3 628
Pays en développement ou en transition ^b	5 430
Organisations internationales	3 150
Contributions d'autres sources	624
TOTAL	30 739

^a Autofinancement du SYDONIA.

^b Il s'agit essentiellement de fonds fournis pour financer des activités de coopération technique de la CNUCED dans leur propre pays, y compris des activités financées par d'autres sources d'aide au développement.

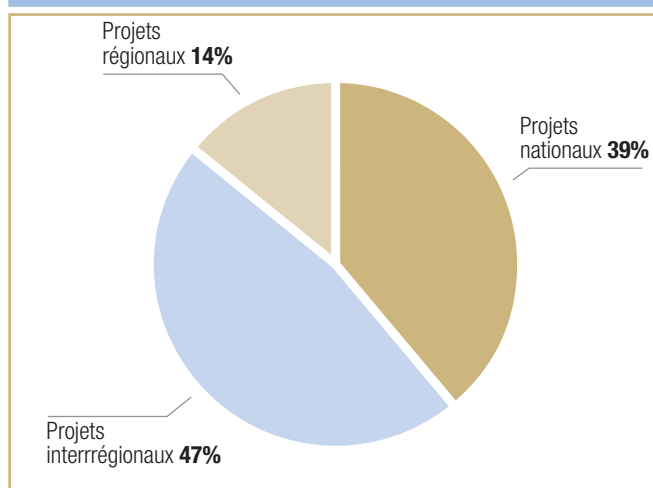
Dépenses de coopération technique, par région, 2010

(En pourcentage des dépenses totales de projet)



Dépenses de coopération technique, par type de projet, 2010

(En pourcentage des dépenses totales de projet)



Annexe C. Répartition géographique de quelques programmes de coopération technique de la CNUCED exécutés en 2010

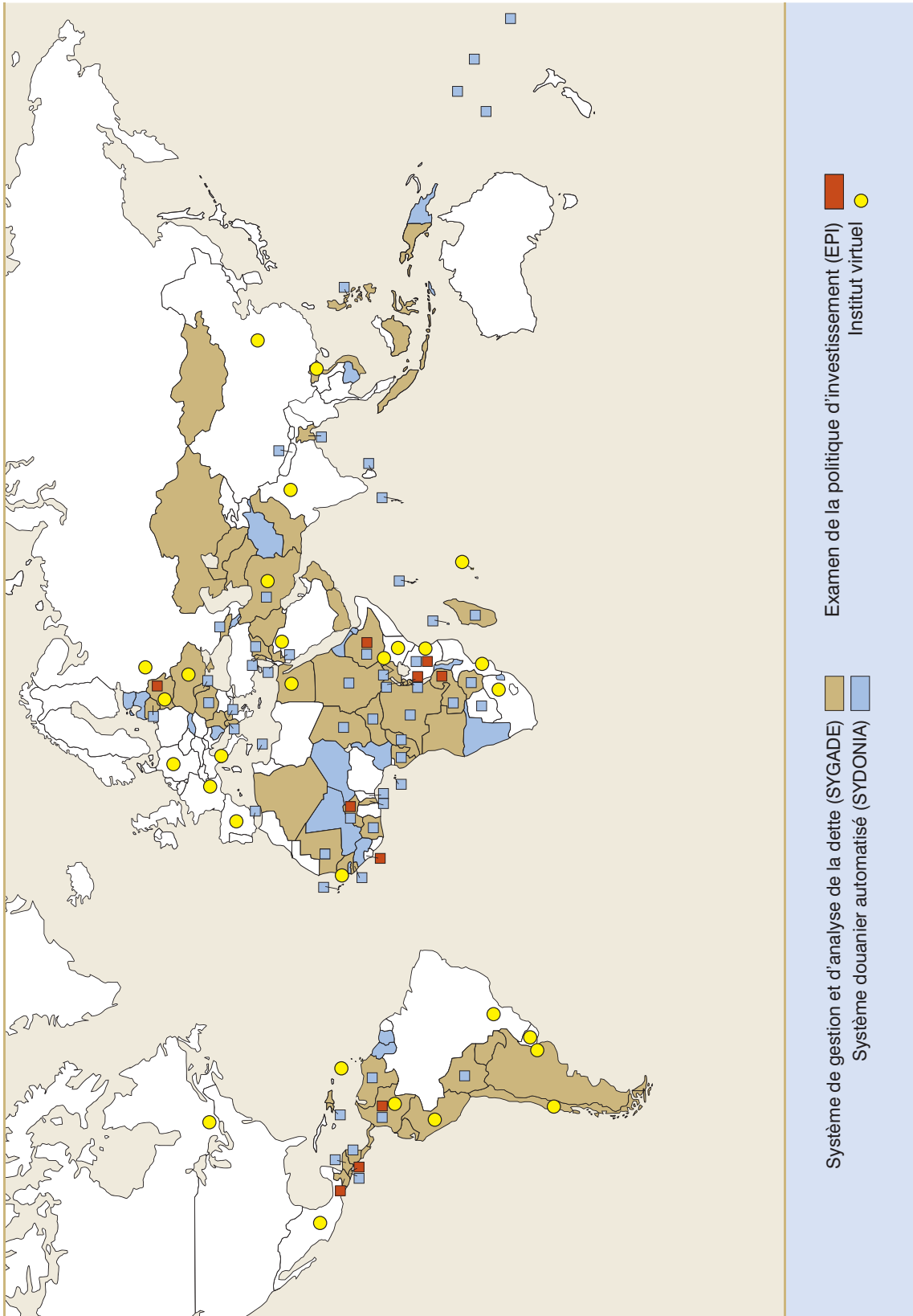


Photo Credit

Cover images :

United Nations Photo/WFP/Amjad Jamal, UN Photo/Kibae Park,
United Nations Photo/Eskinder Debebe, ILO/ Crozet Marcel, Jan Hoffmann

UNCTAD staff:

Pages 9, 11, 13, 19, 31, 33, 35, 37, 39, 43, 45, 47, 48, 49, 54, 56, 58, 59

Jan Hoffmann:

Pages 60-61

United Nations photo:

Pages 6-7: UN Photo/Jean-Marc Ferré

Page 11: UN Photo/Fred Noy

Page 13: UN Photo/Logan Abassi

Pages 14-15: UN Photo/Albert Gonzalez Farran

Page 25: UN Photo/Gill Fickling

Pages 28-29: UN Photo/Martine Perret

Page 35: UN Photo/Eskinder Debebe

Pages 50-51: UN Photo/Kibae Park

ILO:

Pages 20-21: Crozet M.

Pages 40-41: Falise T.

Conseil Régional de Basse-Normandie

Page 27

Designed by UNCTAD and printed by the Publishing Service,
United Nations, Geneva – GE.11-51346 – November 2011 – 647 – **UNCTAD/DOM/2011/1**



NATIONS UNIES